

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL DEMAIN À ALGER

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera samedi une visite de travail dans la wilaya d'Alger, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans la cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, le Premier ministre «aura à s'enquérir de l'état d'exécution des programmes de développement de la capitale», précise la même source. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 3 Juillet 2015 - 16 Ramadhan 1436 - N° 1008 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - ONU-MALI

Le chef de la MINUSMA Mongi Hamdi reçu par MM. Sellal et Lamamra

P.24

ÉTATS UNIS - CUBA

L'Algérie se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre les 2 pays

P.24

ÉGYPTE

L'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat terroriste contre des positions de l'armée égyptienne dans le Sinaï

P.24

Gaïd Salah préside la cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP



Le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a exprimé jeudi à Alger le souhait que les promotions dont plusieurs officiers supérieurs ont bénéficié «constituent un leitmotiv pour avancer sur la voie de la modernité et du développement sur laquelle l'institution militaire s'est engagée». «Je me réjouis, en cette heureuse occasion et devant l'honorale assistance, de présider officiellement, au nom de son excellence le Président de la République, Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades aux officiers supérieurs de l'ANP, au siège du ministère», a indiqué le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, dans une allocution prononcée, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ministre de la Défense nationale. **P.3**



Bedoui préside l'installation de la commission interministérielle en charge du dossier de Ghardaïa

P.5

HAMID GRINE : Le ministère de la Communication s'emploiera à faire de l'audiovisuel public un secteur «fort et stratégique»

P.3

Adoption du projet de loi sur le commerce extérieur par le Conseil de la nation

P.4

SANTÉ

SIDA
LES DIAGNOSTICS SE FONT À UN STADE PLUS PRÉCOCE

Pages 12-13

CULTURE

Le ministère de la Culture soutiendra le projet du réseau algérien de défense des droits de l'enfant

P.16

FOOTBALL

**LIGUE 1 ET 2
La LFP rappelle les clubs pour le dépôt de leurs comptes sociaux**

P.22

SOCIÉTÉ

**DRAME FAMILIAL À TISSEMSILT
3 morts par balles pour une parcelle de terre**

P.10

Météo



► Régions Nord : 36° à Alger

Temps assez chaud et ensoleillé, puis voilé et pré-orageux sur l'Ouest à partir de l'après-midi/soirée. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes Centre et Est et variables à modérés vers l'Ouest. La mer sera peu agitée.

► Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps voilé avec formations nuageuses et orageuses de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi/soirée. Ailleurs, temps ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest. Les vents seront variables faibles à modérés avec brume de sable localement.

DIMANCHE 5 JUILLET

Célébration officielle de la fête de l'indépendance



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, le ministre des Transports, M. Boudjema Talaï, et le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, présideront dimanche 5 juillet 2015 à partir de 9h30, les festivités officielles marquant la célébration du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Au programme : recueil à la mémoire des martyrs et inauguration de plusieurs projets relevant des secteurs de la santé et des transports. Durant la soirée, une présentation de l'épopée de l'Algérie «Malhamat El Djazair», sera donnée au niveau du Casif de Sidi Fredj.

DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Remise des prix du concours «1^{er} Novembre 1954»

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera demain samedi 4 juillet 2015 à partir de 22h au Musée national du Moudjahid, la cérémonie de remise du prix du 1^{er} Novembre 1954.



► FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La DGSN trace un riche programme pour célébrer l'événement



A l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, la Direction générale de la Sécurité nationale a tracé un riche programme pour célébrer l'événement. En effet, plusieurs activités culturelles et sportives sont programmées, entre autres, des conférences et des rencontres basées sur l'histoire algérienne animées par des historiens, des moudjahidines et des cadres de la Sécurité nationale. Ces festivités seront célébrées par l'ensemble des services de police implantées dans les 48 wilayas du pays.

► MARCHE DES FACTEURS Remise des trophées demain à la Grande Poste

A l'occasion de la fête nationale de l'Indépendance et de la jeunesse, l'entreprise Algérie Poste, organise demain samedi 4 juillet à partir de 21h30 à la Grande Poste d'Alger, la cérémonie de remise des trophées aux trois lauréats gagnants de la finale nationale de la marche des facteurs.

Max Min

	Max	Min
Alger	36°	19°
Oran	32°	21°
Annaba	31°	19°
Béjaïa	31°	21°
Tamanrasset	37°	22°

Horaires des prières

Vendredi 3 Juillet 2015

1436

Vendredi 16 Ramadhan 1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

1436

ARMÉE

Gaïd Salah préside la cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP.



Lors de cette cérémonie, organisée au siège du ministère de la Défense nationale, il a été procédé à la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général.

Il a été également procédé, par la même occasion, à la remise, à des cadres militaires et civils assimilés, de médailles de l'ANP, du mérite militaire, d'honneur, et pour la première fois, de médailles de l'ANP troisième

chevron ainsi que de médailles de participation de l'ANP aux guerres du Moyen-Orient 1967 et 1973. A cette occasion, le général de corps d'Armée, Gaïd Salah, a adressé un message de félicitations dans lequel il a exprimé son souhait que ces promotions et ces distinctions soient «une motivation pour consentir davantage d'efforts et de sacrifices au service de la quiétude et de la stabilité du pays, par fidélité au serment de nos valeureux martyrs».

Gaïd Salah souhaite que les promotions dans les rangs de l'ANP soient un leitmotiv pour avancer sur la voie de la modernité

Gaïd Salah a exprimé le souhait que les promotions dont plusieurs officiers supérieurs ont bénéficié «constituent un leitmotiv pour avancer sur la voie de la modernité et du développement sur laquelle l'institution militaire s'est engagée».

«Je me réjoui, en cette heureuse occasion et devant l'honorables assistance, de présider officiellement, au nom de son excellence le président de la République, Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense Nationale, la cérémonie de remise de grades aux officiers supérieurs de l'ANP, au siège du ministère», a indiqué le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah,

dans une allocution prononcée, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ministre de la Défense nationale.

Cette cérémonie «m'offre l'opportunité de vous transmettre les félicitations du président Bouteflika, souhaitant que ces promotions que vous avez méritées soient un leitmotiv qui vous animera d'une forte volonté pour accomplir des actions fructueuses à même de permettre à notre armée, avec toutes ses composantes, d'avancer sur la voie de la modernité et du développement et d'acquérir une bonne préparation militaire au service de l'Algérie, dans un esprit de fidélité aux sacrifices des

**GOUVERNEMENT
M. Sellal en visite de travail demain à Alger**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera samedi une visite de travail dans la wilaya d'Alger, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans la cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, le Premier ministre «aura à s'enquérir de l'état d'exécution des programmes de développement de la capitale», précise la même source.

À cette occasion, M. Sellal procédera à l'inauguration et à la mise en service de plusieurs projets à caractère socio-économique et culturel.

Le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, ajoute la même source.

COMMUNICATION :

Hamid Grine devant le Conseil de la nation : Le ministère de la Communication s'emploiera à faire de l'audiovisuel public un secteur «fort et stratégique»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué hier à Alger que son département s'emploierait à faire de l'audiovisuel public un secteur «fort, actif et stratégique» à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens. A une question orale d'un sénateur, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, sur les dispositions à prendre pour que la Télévision algérienne puisse accomplir le rôle qui lui est dévolu, M. Grine a précisé que son ministère «s'emploiera à soutenir et à accompagner les établissements audiovisuels publics pour en faire un secteur fort, actif et stratégique à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens». Les insuffisances constatées dans le secteur audiovisuel «valent aussi bien pour le secteur public que privé et sont dues essentiellement à une expérience naissante en la matière et aux mutations rapides que connaît la société algérienne», a estimé le



ministre. La Télévision publique «participe à l'enrichissement du paysage audiovisuel et assure un service public tel que stipulé dans le cahier des charges», a rappelé M. Grine, précisant qu'elle «veille à renforcer ses programmes par l'introduction d'une démarche de proximité et in-

teractive qui garantit la liberté d'opinion et le débat contradictoire et permet aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations librement».

Pour le ministre, «le traitement de l'actualité par la Télévision algérienne avec professionnalisme et responsabilité et sa

participation au débat sur les grandes questions nationales pour informer et sensibiliser l'opinion permettront à cet établissement de concrétiser les principes du service public prévu dans la loi».

A une question sur le statut juridique des chaînes de télévision privées en Algérie, M. Grine a précisé que celles-ci «sont soumises aux lois des Etats d'émission et au droit algérien en tant que sociétés étrangères activant sur le territoire national».

Après avoir rappelé que le ministère de la Communication avait autorisé, à titre provisoire, cinq chaînes TV à ouvrir des bureaux en Algérie, M. Grine a souligné que l'organisation et la régulation de l'activité des ces chaînes pour éliminer les aspects négatifs constatés «interviendront une fois les textes d'application des lois sur l'activité audiovisuelle finalisés», assurant que le ministère «veille à ce que cette démarche se concrétise dans les plus brefs délais».

APS

Création prochaine d'une instance pour organiser l'investissement sur fonds zakat

Une instance indépendante chargée d'organiser l'investissement sur fonds zakat sera prochainement créée, a annoncé jeudi à Tissemsilt le conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs chargé des études, Ahmed Saidi. "Cette instance est en phase de création. Les textes réglementaires la régissant sont prêts, en attendant leur publication pour l'officialiser", a-t-il indiqué en marge d'une réunion de sensibilisation et d'évaluation de la zakat des cultures et du bétail.

Cette instance permettra de développer et d'améliorer la performance en matière d'investissement surtout sur le plan de la gestion, a ajouté le même responsable, estimant que les investissements sur fonds de la zakat sont encore gérés par des méthodes traditionnelles et par des bénévoles, d'où le recours du ministère à confier cette tâche à une instance autonome disposant de cadres compétents et d'Oulémas en vue de consolider le précepte de la zakat sur le terrain et d'impliquer tous les citoyens dans cette action de solidarité.

M. Saidi a estimé que toutes les campagnes nationales de ce fonds, organisées chaque année, sont en augmentation et en évolution constantes.

La rencontre de sensibilisation et d'évaluation de la zakat a permis au conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs de donner le coup d'envoi de la campagne de la zakat des cultures et du bétail dans la wilaya de Tissemsilt.

M. Saidi a appelé, à l'occasion, les imams, les cadres du secteur et les donateurs à constituer des comités au niveau des communes et dairas en vue de cibler un plus grand nombre possible d'agriculteurs et d'éleveurs et les inviter à contribuer dans cette campagne.

Il a mis également l'accent sur la nécessité de changer le discours destiné aux donateurs, bienfaiteurs et citoyens pour être plus efficace car le "style informatif actuel revêt toujours un caractère traditionnel."

Cette rencontre a réuni des directeurs des affaires religieuses et wakfs et des services agricoles, des présidents de la chambre agricole et de l'union de wilaya des paysans algériens, d'intendants religieux des dairas, des chefs de comités de base de la zakat, des donateurs et des fellahs.

ADRAR

Projet de rénovation du réseau d'AEP de la commune de Timiaouine

Un projet de rénovation du réseau de distribution d'eau potable (AEP) a été retenu pour la commune frontalière de Timiaouine (située à 950 km au sud du chef lieu de wilaya), ont indiqué des responsables de la direction de l'habitat et de l'urbanisme de la wilaya.

Une enveloppe de 120 millions dinars a été réservée pour cette opération qui vient également en parallèle avec le parachèvement d'un projet d'une grande importance visant l'alimentation en eau potable de la ville de Timiaouine depuis le point de captage d'eau situé dans la région de Tagraout sur une distance de plus de 80 km, a expliqué le directeur du secteur Lakhdar Benmerrah.

Des entreprises de réalisation ont été désignées pour la concrétisation de cette opération répartie en trois phases, dont la première a été déjà lancée, concernant les travaux d'installation de nouvelles canalisations de haute qualité, a indiqué ce responsable, précisant que ce projet devrait être livré avant la fin de l'année en cours. Une tranche d'une opération de réalisation du réseau d'assainissement, sera prise en charge également par le même secteur, vue l'extension urbaine que connaît cette collectivité locale au cours de ces dernières années.

Une autre action portant sur le déplacement de l'exutoire actuel des eaux usées hors de la ville de Timiaouine est également projetée, a fait savoir le même responsable.

BOUCHOUAREB EST FORMEL

Le problème des véhicules bloqués réglé prochainement

Le problème de véhicules bloqués dans certains ports, suite à la mise en œuvre du cahier des charges des concessionnaires automobiles, connaîtra une issue dans les prochains jours, a affirmé jeudi à l'APS le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb.

"Il ne s'agit pas de véhicules bloqués (au niveau des ports). Il y a, plutôt, une procédure qui a été mise en place pour les libérer. Tout cela va connaître une issue dans les prochains jours", a-t-il souligné en marge d'une séance des questions orales du Conseil de la nation.

Le ministre a tenu à préciser que cette situation concernait un infime nombre de véhicules commandés avant le 15 avril (date de l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges) et dont le paiement a été effectué par une lettre de crédit mais surtout par des remises documentaires (remdoc).

"Pour chaque moyen de paiement, nous allons adopter un mécanisme pour finaliser la procédure d'importation et libérer ces véhicules", a ajouté M. Bouchouareb.

Il s'agit également des véhicules commandés par les pouvoirs publics dans le cadre des marchés publics, selon le ministre qui explique cette situation par la "période de transition" nécessaire pour la mise en œuvre totale



de la nouvelle réglementation régissant l'importation des véhicules neufs.

"Il reste un nombre insignifiant par rapport à l'ampleur du volume des importations qui sont en cours de règlement", a-t-il affirmé.

Le nombre des véhicules actuellement bloqués est estimé à 4.000 unités qui sont actuellement au port de Jijel, selon des sources du ministère de l'industrie.

Par ailleurs, M. Bouchouareb a fait savoir que son dé-

partement ministériel se penche, actuellement, avec d'autres ministères dont

Sud du pays. Il a cité la réalisation d'une nouvelle usine de fabrication de verre dans la wilaya d'Adrar avec une capacité de 150.000 tonnes/an dans le cadre d'un partenariat public/privé et étranger, ainsi que la réalisation d'une nouvelle cimenterie avec une capacité de 1,5 million de tonne/an.

Dans le même sens, M. Bouchouareb a fait savoir que des études étaient en cours pour des usines de fabrication de verre dans les wilayas de Tammisset et d'Illizi.

Adoption du projet de loi sur le commerce extérieur par le Conseil de la nation

Le Conseil de la nation a adopté, jeudi, à la grande majorité le projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation. Le texte stipule notamment le recours aux licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce.



Ainsi, ce projet de loi reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation.

ORAN

Les restaurants ambulants face au problème de stationnement

Les gérants de restaurants ambulants à Oran sont confrontés au problème d'autorisation de stationnement, a-t-on appris du coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Bien qu'ils disposent de registres de commerce pour la pratique de ce genre d'activité (fast food), il se voient contraints de se déplacer d'un endroit à un autre faute d'autorisation, a indiqué Mouad Abed.

L'instabilité affecte les recettes de ces commerçants qui n'arrivent pas à rembourser les crédits dont ils ont bénéficié dans le cadre des dispositifs d'emploi de jeunes. Cette activité est menacée de disparition, déplore-t-on.

Dans une pétition déposée auprès de l'UGCAA, les propriétaires de ces véhicules aménagés pour la restauration revendentiquent un permis pour exercer leur activité normalement et en permanence, a ajouté M. Mouad.

Dans ce contexte, le coordinateur de wilaya de l'UGCAA a insisté sur la délimitation d'espaces et leur mise à la disposition des commerçants suivant des conditions légales, afin de leur assurer une stabilité d'une part et permettre à la commune de renflouer ses caisses. Les mêmes difficultés sont rencontrées par les vendeurs ambulants de marchandises qui sont quotidiennement à la quête de sites pour stationner leurs véhicules et pratiquer leurs activités et se trouvent souvent empêchés pour faute d'autorisation de stationnement.

Pour régler cette situation, le bureau d'Oran de l'UGCAA a adressé une correspondance au wali. Une séance de travail sera tenue prochainement pour parvenir à une solution à ce problème et la même procédure sera prise pour résoudre le problème des restaurants ambulants.



Pour sa part, le secrétaire général de l'APC d'Oran, Fekha Benamer a indiqué à l'APS qu'il n'y a aucun empêchement à l'octroi d'un permis de stationnement aux gérants des restaurants ambulants à l'issue d'une inspection du site de stationnement par une commission.

Il a ajouté que l'octroi de ce genre d'autorisation doit obéir à certaines conditions dont celles de ne pas stationner sur les trottoirs, dans les aires de jeux pour enfants ou à proximité de locaux de restauration. Les «snack ambulants» sont soumis au contrôle de commissions compétentes concernant notamment le respect de l'ordre public et de l'hygiène.

Le même responsable s'est demandé pourquoi ces commerçants cherchent surtout un «coin» dans la commune d'Oran, qui connaît une saturation dans ce domaine alors que d'autres communes disposent de sites et où cette activité fait défaut. Pour les vendeurs ambulants de marchandises, il a assuré qu'ils n'ont pas besoin d'autorisation de stationnement.

APS

Bedoui préside l'installation de la commission interministérielle en charge du dossier de Ghardaïa

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a présidé jeudi à Ghardaïa l'installation de la commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens à même de maîtriser la situation dans cette wilaya.

Présidée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, la commission agit conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et aux «strictes directives» du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, d'un représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale et de secrétaires généraux des ministères concernés.

La «Haute commission de développement et de réconciliation» au profit des Ghardaouis, se réunit une fois par mois à Ghardaïa ou à Alger, a précisé M. Bedoui soulignant que la commission «œuvrera dans le cadre d'une approche inclusive visant à réaliser, en premier lieu, la sécurité et la stabilité et à imprimer une dynamique de développement à Ghardaïa autre le suivi de l'application des décisions prises en faveur de la wilaya». Lors de l'installation de cette commis-



sion, M. Bedoui a appelé à «consentir davantage d'efforts» et à «approfondir la coopération pour conforter la paix et la stabilité à Ghardaïa et renforcer la cohé-

sion entre ses habitants».

Le ministre de l'Intérieur a rappelé le «grand respect que vole le président Bouteflika aux Ghardaouis».

L'Etat veillera à l'application rigoureuse de la loi contre ceux qui veulent compromettre l'avenir de Ghardaïa

Le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui a affirmé jeudi à Ghardaïa que l'Etat veillerait à l'application «rigoureuse» de la loi contre tous ceux qui «s'avistent de porter atteinte à l'ordre public ou compromettre l'avenir de cette wilaya».

«Je rappelle que nous agissons avec rigueur, dans le cadre des lois de la République, avec ceux qui attisent la fitna et la discorde», a insisté, lors d'une rencontre avec les membres de la société civile, des élus et des notables de la wilaya de Ghardaïa, M. Bedoui pour qui «aucune complaisance n'est tolérée avec quiconque s'avise d'attenter à la sécurité de nos enfants et



nos frères à Ghardaïa ou de compromettre l'avenir de la région».

M. Bedoui est arrivé jeudi matin dans la wilaya de Ghardaïa, accompagné du directeur général de la sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel, du représentant du commandement général de la gendarmerie nationale, ainsi que des secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels.

Lors de cette visite, M. Bedoui a présidé la cérémonie d'installation de la commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens de consolider la maîtrise de la situation dans cette wilaya.

Bedoui rencontre les notables de la wilaya de Ghardaïa

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Noureddine Bedoui a rencontré jeudi à Ghardaïa une délégation de notables de la région.

En marge d'une visite dans la wilaya de Ghardaïa durant laquelle il a installé la commission interministérielle chargée d'examiner les voies et moyens de consolider la maîtrise de la situation dans cette région, M. Bedoui a rencontré des représentants des conseils malékite et ibadite.

Selon des notables approchés par

l'APS, la rencontre a porté sur la situation générale qui prévaut à Ghardaïa et les efforts consentis par le gouvernement en faveur du retour définitif de la stabilité dans cette wilaya.

Les notables ont salué «les efforts déployés par le gouvernement, sous l'impulsion du président de la République Abdelaziz Bouteflika, pour mettre fin à la fitna et rétablir la stabilité et la quiétude dans les meilleurs délais».

Ils ont demandé l'application rigou-

reuse des lois de la République contre quiconque attente à la sécurité, à la stabilité et aux biens des individus et de l'Etat.

Après avoir transmis les salutations du président Bouteflika aux notables populations de Ghardaïa, M. Bedoui a assuré que le président de la République suivait avec un intérêt particulier la situation dans cette région rappelant que le Chef de l'Etat a appelé à maintes reprises à faire prévaloir les vertus du dialogue, de tolérance, d'entente et de respect de l'autre».

Une centaine d'enfants de la wilaya de Ghardaïa en séjour au bord de la mer à Jijel

Quelque 100 enfants de la wilaya de Ghardaïa sont attendus à l'auberge de jeunesse de Jijel pour un séjour de deux semaines au bord de la mer, a-t-on appris, jeudi, auprès des responsables de cet établissement.

Leur arrivée coïncide avec le départ de 80 autres enfants de la wilaya d'Ouargla qui ont achevé leur séjour sur les plages de la corniche de Jijel où ils ont également visité des sites et des curiosités naturelles.

Les nouveaux vacanciers, originaires des communes de Ghardaïa et de Zellana, bénéficieront d'un programme riche et

varié concocté par les animateurs et encadrants de cette colonie de vacances initiée par l'Agence nationale des loisirs pour jeunes (ANALJ), a indiqué Abderrahim Khellafi, directeur de la colonie.

Selon la direction de wilaya de la Jeunesse et des sports, six cents (600) jeunes enfants des wilayas du Sud du pays et des Hauts-Plateaux devaient séjourner dans des centres de vacances à Jijel durant le mois de Ramadhan.

Les jeunes de la wilaya d'Ouargla, qui ont constitué la première délégation à foulter le sol de Jijel, ont fait part de leur

bonheur d'avoir pu découvrir la côte de saphir et ses beautés. Approchés par l'APS, les jeunes Skander Mounir (8 ans) et Abdeldjalil Oumah (10 ans), originaires de Ouargla, ont souligné que la beauté du paysage et la générosité de la mer leur ont fait oublier le long trajet entre cette ville du Sud et Jijel. Des soirées riches en animation ont également permis d'égayer leur séjour qui est «tombé à point, surtout avec les fortes chaleurs qui sévissent dans le pays», ont-ils affirmé, formulant l'espoir de retourner dans cette région.

APS

Le gouvernement à l'écoute des gardes communaux

Boualem Branki

L'Etat sera aux côtés des agents de la garde communale, qui ont consenti de lourds sacrifices durant la tragédie nationale pour que l'Algérie échappe aux griffes de l'extrémisme et le terrorisme.

C'est en substance le message adressé hier par M. Nouredine Bé-doui, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales aux agents de cette frange de fonctionnaires, pour les assurer et rassurer sur l'attention des pouvoirs publics face à leurs doléances et revendications sociales.

A ce titre, le représentant du gouvernement insistera sur «la détermination de l'Etat à satisfaire les revendications socioprofessionnelles des agents de la Garde communale», avant de leur assurer qu'il veille personnellement «à la mise en œuvre de toutes les mesures prises au profit de cette catégorie de fonctionnaires». Un engagement qui en dit long sur la volonté du gouvernement et du ministre de l'Intérieur de répondre aux revendications des gardes communaux, dans le calme et la séénité.

Les pouvoirs publics demeurent déterminés à poursuivre ce processus de prise en charge des besoins socioprofessionnels de toutes les composantes de ce corps et des ayants droits, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de leur assurer tous les égards et la considération qui leur sont dus». Et, à ce niveau le ministère de l'intérieur rappelle que «le dialogue et la concertation engagés avec les représentants des agents de la Garde communale a permis de répondre favorablement aux préoccupations socioprofessionnelles de cette frange de fonctionnaires qui a consenti de grands sacrifices au service de la nation durant la décennie de la tragédie nationale».

Mieux, le ministère assure que ces doléances ont fait l'objet d'études et examen minutieux, afin de répondre rapidement et concrètement à ces revendications. Et c'est en adoptant la voie du dialogue et la concertation que des avancées ont été possibles et réalisées dans la satisfaction de l'ensemble des revendications sociales légitimes des gardes communaux, qui, il ne faut pas l'oublier ni l'occulter, ont payé un lourd tribu pour vaincre le terrorisme.

Faut-il dès lors s'étonner que le ministre de l'Intérieur appelle les walis à «veiller à la mise en œuvre, stricte et rigoureuse, de l'ensemble des mesures qui ont été prises et de participer activement à la consolidation de ce processus de prise en charge de cette frange de fonctionnaires»? Assurément pas, puisque le gouvernement a pris en charge l'ensemble des revendications de cette frange de la population algérienne, en particulier pour améliorer ses conditions de vie, une meilleure insertion sociale et une couverture sociale qui leur permet de vivre dans la dignité.

C'est là en somme les engagements du gouvernement et du ministère de l'Intérieur en direction des gardes communaux, pour que cette frange sociale ne se sente pas isolée, encore moins abandonnée.

La Commission bancaire met fin à la mission de l'administrateur provisoire à Al Salam Bank Algeria

La Commission bancaire, l'autorité algérienne de surveillance bancaire, a annoncé avoir mis fin mardi à la mission de l'administrateur provisoire de la banque Al Salam Bank Algeria. «L'examen de la situation de la Banque Al Salam Bank Algeria ayant fait ressortir que les conditions d'une gestion normale sont réunies, la Commission bancaire a décidé de mettre fin à la mission de l'administrateur provisoire le 30 juin 2015», a indiqué cet organisme financier dans un communiqué transmis à l'APS. En juillet 2014, la commission bancaire, avait annoncé avoir désigné un administrateur provisoire au niveau de cette banque. Il s'agissait alors d'une «mesure conservatoire prise suite à une mésentente entre les actionnaires de cette banque». Al Salam Bank Algeria est une banque offrant des services bancaires islamiques. Elle active également dans l'investissement immobilier, les titres, les actions et les fonds d'investissement. Agrée en 2006 par la Banque d'Algérie, Al Salam Bank Algeria, filiale de la banque émiratie Al Salam Bank compte parmi ses actionnaires le groupe immobilier Emaar, une société d'assurance émiratie ainsi qu'une banque libano-canadienne. Al Salam Bank a entamé en 2008 ses activités en Algérie avec un capital de 7,2 milliards DA (environ 100 millions de dollars).

Air Algérie réceptionne un troisième Airbus A330-200

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réceptionné mercredi à l'aéroport international d'Alger un Airbus A330-200, le troisième acquis dans le cadre de son programme de 16 avions neufs d'ici fin 2016 pour le renouvellement de sa flotte, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Équipé d'une nouvelle cabine dotée d'un système de divertissement en vol de dernière génération et de sièges plus spacieux, cet appareil a une capacité de 250 à 300 passagers, dont 18 en Business Class, 14 en classe Premium Economy et 219 en Economy. «Cette nouvelle acquisition offrira à Air Algérie une meilleure rentabilité, et aux passagers un meilleur confort particulièrement sur les longs-courriers», relève la compagnie dans le communiqué. Air Algérie a engagé un programme de renouvellement de sa flotte prévoyant l'acquisition de sept (7) Airbus durant l'année en cours et de huit (8) Boeing d'ici la fin 2016. Le montant global d'acquisition de la nouvelle flotte d'Air Algérie est estimé à 1.073 milliard de dollars, soit près de 93,3 milliards de dinars. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de la compagnie nationale (2013-2017), qui vise à améliorer sa rentabilité et sa compétitivité dans un marché algérien desservi par 20 compagnies aériennes dont 18 étrangères.

AGROALIMENTAIRE :

Par Sonia Belaïdi

Danone Djurdjura Algérie (DDA) a inauguré, hier, son nouveau centre de distribution à Tessala El Merdjia, dans la wilaya d'Alger. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du Wali délégué de Birtouta.

Il s'agit du nouveau centre de distribution de la région Centre. Il offre un espace de stockage deux fois plus important que l'ancien qui se situait à Aïn Benian. En effet, sa surface globale est de 14 000 m². Ses espaces permettent à l'entreprise de tri-

COMMERCE EXTÉRIEUR

Des membres du conseil de la nation mettent en garde contre l'émergence de lobbies

Des membres du conseil de la nation ont mis en garde contre le «monopole des licences d'importation par des opérateurs au détriment d'autres» et préconisés des mesures «plus audacieuses» pour réglementer l'activité.

Les membres de la chambre haute du parlement, du parti du front de libération nationale (FLN) pour la plupart, partagés entre approbation et réticence vis à vis du recours aux licences d'importation pour réglementer le commerce extérieur ont été unanimes à mettre l'accent sur la nécessité de la transparence dans l'octroi de ces autorisations pour éviter qu'elles ne soient la privilége de certains opérateurs au détriment d'autres.

Le député Salah Derradj (FLN), a salué une mesure importante invitant les autorités publiques à l'appliquer dans le terrain pour préserver l'économie nationale. Il s'est toutefois interrogé si l'introduction des licences d'importation ne

contredisait pas la liberté de commerce et si elle ne favorisait pas l'émergence de nouveaux lobbies qui contrôleraient le commerce extérieur. Lamri La-khal, du même parti, s'est demandé à son tour pourquoi le gouvernement tardait-il à mettre en œuvre de telles mesures en dépit de l'anarchie qui marque les activités commerciales. Il a préconisé une intervention rapide des pouvoirs publics pour protéger les producteurs et consommateurs locaux.

Un autre élu du parti FLN a critiqué la règle 49/51 régissant l'investissement étranger en Algérie, qui selon lui entrave le développement des investissements. Sur un autre volet les députés Salah Derradj et Abdelkader Kaci ont recommandé de cesser de subventionner le pain afin d'éviter le gaspillage de ce produit de large consommation. Bachir Daoud, du parti FLN toujours, a évoqué l'absence de coordination entre les départements ministériels dans les questions intéressant l'écono-



mie et l'industrie.

Hachemi Djiar, du tiers présidentiel a considéré le recours aux licences d'importation comme une solution provisoire ne pouvant constituer une référence pour la gestion du commerce extérieur. «Le système des licences a déjà été appliqué par le passé il n'a fait qu'exacerber les problèmes de bureaucratie, la corruption et le monopole», a-t-il soutenu.

Le représentant du front des forces socialistes, Moussa Tamdratza, s'est montré peu optimiste quant à l'efficience de la loi relative aux licences d'importation relevant des «points ambigu» dans le texte. Selon lui, le texte proposé ne définit pas les mesures effectives de sa mise en œuvre ni les opérateurs ou produits concernés par les licences d'importation.

«Nous demandons des mesures pour combattre l'évasion fiscale et le transfert illicite de devises, a-t-il insisté. D'autres membres du conseil de la nation sont revenus sur l'accord d'association avec l'Union européenne et le processus d'adhésion à l'OMS dans la conjoncture actuelle. Des intervenants ont demandé à ce que soit révélé le nombre exact d'importateurs qui ont mis à profit l'ouverture de l'économie pour des produits de mauvaise qualité sur le marché national au préjudice du trésor public. Répondant à toutes ces préoccupations, le ministre

COTATIONS HEBDOMADAIRES DES BILLETS DE BANQUE ET DES CHÈQUES DE VOYAGE

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	97,72	103,68
1 EUR	108,50	115,15
1 CAD	78,17	82,98
1 GBP	153,18	162,57
100 JPY	79,63	84,50
1 SAR	26,05	27,65
1 KWD	323,03	342,98
1 AED	26,60	28,23
100 CHF	10.379,90	11.017,35
100 SEK	1.175,82	1.248,08
100 DKK	1.454,42	1.543,47
100 NOK	1.241,61	1.318,45

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	98,71	103,68
1 EUR	109,61	115,15
1 CAD	78,97	82,98
1 GBP	154,74	162,57
100 JPY	80,44	84,50
100 CHF	10.485,27	11.017,35
100 SEK	1.187,75	1.248,08

Inauguration du nouveau centre de distribution de Danona Djurdjura Algérie

pler la capacité de stockage, atteignant 1100 palettes soit 800 tonnes de produits finis. Cette nouvelle infrastructure emploie près de 140 employés. A l'issue de la cérémonie d'inauguration, Jean-Yves Broussy, Directeur Général de DDA a déclaré : «Nous sommes fiers d'inaugurer ce nouveau centre de distribution dans la localité de Tessala El Merdjia, une commune en plein développement économique. DDA marque son engagement à participer dans la dynamique de production nationale, et capitalise sur ce centre, qui répond aux plus hauts standards internationaux, pour soutenir son ambition d'augmentation de capacités de pro-

duction en Algérie ». Deux unités de production et quatre centres de distribution

L'entreprise dispose aujourd'hui de deux unités de production, à Akbou et Blida ainsi que de quatre centres de distribution situés à Akbou, Constantine, Oran et Alger. Pour rappel, la filiale Danone Djurdjura Algérie (DDA) voit le jour en 2001 grâce à une fusion entre le groupe multinational Danone et la laiterie algérienne Djurdjura. La mission de l'entreprise est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre d'Algériens. Pour ce faire, Danone Djurdjura Algérie produit et commercialise une gamme de huit marques orientées 100%

santé et adaptées à chaque âge.

Danone Djurdjura Algérie compte aujourd'hui près de 1200 collaborateurs sur tout le territoire national et dispose de deux usines de production à Akbou et à Blida ainsi que de quatre centres de distribution. DDA est aussi pionnier dans la collecte de lait depuis 2006, avec quelques 130.000 litres de lait cru collectés chaque jour auprès de 1500 éleveurs partenaires, via 26 centres de collecte appelés «Maison des éleveurs».

En 2015, la laiterie Trèfle cède à DDA une partie de ses actifs situés dans la wilaya de Blida servant à la production de produits laitiers frais.

Les stocks de brut aux USA enregistrent une hausse inattendue

Les stocks de pétrole brut ont progressé de façon inattendue la semaine dernière aux Etats-Unis, interrompant deux mois de baisse continue, selon des chiffres publiés mercredi par le département américain de l'énergie (DoE).

Lors de la semaine achevée le 26 juin, les réserves commerciales de brut ont augmenté de 2,4 millions de barils, à 465,4 millions, alors que des experts s'attendaient à un repli de 2,5 millions.

L'association professionnelle API avait fourni mardi soir une estimation plus proche des chiffres officiels, en annonçant une avancée de 1,9 million de barils.

Les réserves de brut restent « proches de niveaux pas vus à cette période de l'année depuis au moins 80 ans », selon le DoE. Elles enregistrent une progression de 20,9% par rapport à la même période de l'an dernier, soit une accélération par rapport à la semaine précédente (+19,3%).

Ces chiffres ne concernent pas les réserves stratégiques qui ont, elles, été relevées de 400.000 barils. En les prenant en compte, les stocks de brut ont augmenté de 2,8 millions de barils.

En revanche, les réserves d'essence, qui avaient augmenté lors des deux précédentes semaines, ont nettement plus baissé que prévu, avec un déclin de 1,8 million de barils, alors que les analystes de Bloomberg s'attendaient à un recul minime de 250.000 barils et que l'API avait annoncé une progression de 300.000.

Elles sont néanmoins en hausse de 1,4% par rapport à la même pé-



riode de 2014, et se situent dans la moitié supérieure de la fourchette moyenne en cette époque de l'année.

Les stocks de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) n'ont, eux, augmenté que de 400.000 barils, soit nettement moins que la hausse de 1,5 million sur laquelle tablaient les analystes de Bloomberg. L'API annonçait une hausse équivalente, de 300.000 barils.

Ils progressent de 11,7% par rapport à la même époque en 2014, et sont au milieu de la fourchette moyenne pour cette période de l'année.

La production américaine, très surveillée par les analystes, donne toujours peu de signes de déclin,

avec une très légère baisse de 9.000 barils par jour (mbj) à 9,595 mbj.

Egalement suivies par les courtiers, les réserves du terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, sud), qui servent de référence au pétrole échangé à New York, le WTI, ont légèrement augmenté, de 200.000 barils, à 56,4 millions.

Toutes catégories confondues, les stocks pétroliers américains ont augmenté de 10,3 millions de barils, sans prendre en compte les réserves stratégiques, et de 10,7 millions en les incluant.

De côté de la demande, sur les quatre dernières semaines, les Etats-Unis ont consommé en moyenne 20,0 mbj de produits pétroliers, soit 7,1% de plus qu'à la même époque en 2014.

Le pétrole stable après une forte chute mercredi



Les prix du pétrole ouvraient relativement stables jeudi en cours d'échanges européens, après la forte baisse induite par la hausse inattendue des stocks de brut américain la veille.

Ce matin le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 62,27 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 26 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour la même échéance gagnait 7 cents à 57,03 dollars.

Les prix du pétrole se sont retrouvés sous pres-

sion mercredi, perdant près de 2,5% pour le Brent et près de 4% pour le WTI, à cause de la hausse inattendue des stocks américains de brut, après deux mois de baisse continue.

Selon le Département américain de l'énergie (DoE), lors de la semaine achevée le 26 juin, les réserves commerciales de brut ont augmenté de 2,4 millions de barils, à 465,4

sée.

Les cours se reprenaient légèrement ce jeudi, aidés par la forte demande de produits pétroliers aux Etats-Unis, en pleine saison des grands déplacements automobiles estivaux, et au profit d'achats à bon compte. Mais les perspectives à court et moyen terme pour le marché du pétrole restent mitigées.

« Les investisseurs partant sur une baisse des cours espèrent que l'augmentation de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la hausse des réserves américaines de brut après la saison des déplacements automobiles va permettre aux prix de baisser », expliquait-on.

DETTE

L'Ukraine et ses créanciers pour un accord « aussi vite que possible »



L'Ukraine et ses créanciers privés ont convenu mercredi qu'un accord sur la restructuration de la dette du pays devait être trouvé « aussi vite que possible », selon un communiqué commun publié après des entretiens à Washington.

« Toutes les parties se sont entendues pour entamer des négociations avec bonne foi sans pré-conditions et avec l'objectif de conclure un accord sur les termes de l'opération sur la dette aussi vite que possible », indique le texte, annonçant une nouvelle phase de discussions « la semaine prochaine ».

Depuis plusieurs semaines, l'Ukraine et ses créanciers privés, principalement des fonds d'investissement américains, mènent de diffi-

lités négociations sur une réduction de la dette du pays, réclamée par le FMI pour poursuivre son aide au pays. Au bord de la faillite après plus d'un an de guerre civile, l'Ukraine a bénéficié d'une ligne de crédit de 17,5 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI) qui appelle, en contrepartie, à ramener la

dette du pays à un niveau « soutenable ». Le communiqué publié mercredi semble annoncer une avancée des discussions après plusieurs semaines d'échanges acrimoniaux entre Kiev et ses créanciers, qui pourraient devoir subir une décoûte de 40% sur leurs obligations ukrainiennes. La semaine dernière, la ministre ukrainienne des Finances Natalie Jaresko avait ainsi accusé ces créanciers de pousser le pays au bord du gouffre et de refuser les négociations.

Signe d'apaisement, les deux parties se sont notamment entendues mercredi à désormais mener leurs discussions « dans la confidentialité ».

La Bourse de Tokyo ouvre en hausse

La Bourse de Tokyo a ouvert en hausse jeudi, soutenue par Wall Street et le regain du dollar sur fond de bonnes statistiques américaines, dans un marché prudemment optimiste avant la tenue d'un référendum dimanche en Grèce sur les propositions des créanciers du pays.

La première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui vient d'enchaîner deux séances positives après son décrochage de lundi lié à la crise grecque, poursuivait sur cette lancée et gagnait 1,16% (+236,62 points) à 20.565,94 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait pour sa part de 1,03% (+16,89 points) à 1.653,30 points.

Au moment de l'ouverture à Tokyo (09h00 GMT), le dollar valait 123,30 yens, plus haut que la veille à la clôture, grâce à la publication d'indicateurs de bon augure, en particulier sur les créations d'emplois dans le secteur privé.

L'euro reculait en revanche, à 136,09 yens, affecté par les incertitudes entourant le dossier grec.

GRÈCE

La présidente argentine souligne les conséquences «terribles» des politiques d'austérité

La présidente argentine Cristina Kirchner a comparé mercredi la crise budgétaire qui touche la Grèce au défaut déclaré par son pays en 2001, et a souligné les conséquences «terribles» de l'application de politiques d'austérité.

« Ce que vit le peuple grec correspond exactement à ce que nous, Argentins, avons vécu en 2001: les conséquences de politiques terribles, néolibérales, d'ajustements permanents qui entraînent vers la misère, la faim et le chômage », a accusé Mme Kirchner dans une interview diffusée à la télévision publique argentine.

« Aujourd'hui, 60% des jeunes Grecs n'ont pas de travail, 30% des citoyens grecs s'éclairent à la bougie, pour économiser sur le coût de l'électricité, aujourd'hui il y a des gens dans les rues dont les pensions et les retraites ont été réduites. A part pour les dépenses militaires: le FMI n'a jamais demandé que l'on réduise les dépenses militaires », a-t-elle déclaré.

En 2001, l'Argentine s'était déclarée en défaut de paiement sur près de 100 milliards de dollars de dette privée. Deux restructurations de dette en 2005 et 2010 lui avaient permis de bénéficier d'un allègement auprès de 93% de ses créanciers privés.

Mais un conflit subsiste entre Buenos Aires et les détenteurs du résidu de dette (7%), notamment les fonds Elliott Management et NML Capital, qui réclament des milliards de dollars en contestant devant la justice américaine la décode appliquée par l'Argentine.

La présidente argentine a été appuyée par son ministre de l'Économie, Axel Kicillof, qui a déclaré mercredi que les réformes exigées de la Grèce sont « contre-productives et aggravent encore davantage la crise ».

« Je peux dire aux Grecs que les remèdes du FMI ne fonctionneront pas », a averti le ministre.

ALLEMAGNE

Vers la fermeture des centrales thermiques au charbon

Le gouvernement allemand s'est mis d'accord tard dans la nuit de mercredi à jeudi sur la fermeture de plusieurs centrales thermiques au charbon dans le cadre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ont indiqué des sources gouvernementales.

La décision a été prise au terme de quatre heures de discussions entre la chancelière Angela Merkel et ses partenaires de coalition, les sociaux-démocrates du SPD et l'Union chrétienne-sociale de la CSU.

L'arbitrage rendu dans la nuit sera précisé par le vice-chancelier Sigmar Gabriel (SPD), également ministre de l'Économie et de l'Énergie, lors d'une conférence de presse programmée ce jeudi à 09h00 (07h00 GMT).

« Les centrales thermiques à charbon d'une capacité de 2,7 gigawatts seront fermées », a déclaré une source gouvernementale, qui n'en a pas indiqué le nombre. Avec cette mesure, l'Allemagne devrait remplir son objectif de réduction d'ici 2020 de ses émissions de CO2 de 40 pc de ce qu'elles étaient en 1990.

APS

NAÂMA

821 postes d'emploi créés par le dispositif Tup-himo

Au moins 821 postes d'emploi temporaires ont été générés par le dispositif des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) en 2015 au niveau des communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'action sociale (DAS).

La wilaya a bénéficié au titre de ce dispositif de 60 projets de proximité pour la même année, d'une enveloppe globale estimée à plus de 104 millions DA répartis à travers les secteurs de l'hydraulique (19 projets) de l'éducation (2) des forêts (24), de la santé (13 projets) et des travaux publics (2), a-t-on précisé.

Ces projets qui visent «l'amélioration de l'environnement et le milieu urbain» dont certains ont été lancés depuis deux mois et qui sont à différents degrés d'avancement, concernent les travaux d'entretien des réseaux d'assainissement, la réhabilitation des écoles, le boisement, le nettoyage des espaces verts et les bandes forestières, la collecte de scorpions, la lutte contre la leishmaniose et le revêtement des routes, a indiqué la même source.

Dix-huit (18) projets retenus dans le même programme pour l'année 2014, sont en voie d'achèvement, et qui ont permis d'offrir 253 postes d'emploi temporaires.

Les projets restants de cette année qui ont été déjà lancés vont permettre aux chômeurs des communes concernées de bénéficier de contrats de travail temporaires renouvelables, a-t-on ajouté.

ORAN

Une convention pour la formation d'ouvriers aquacoles

Une convention entre l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran et le Centre de formation de vulgarisation agricole de Messerghine (Oran) a été signée récemment pour la formation d'ouvriers aquacoles spécialisés dans la pisciculture, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'ITPA.

Cette convention de formation intervient après la signature récente d'une convention cadre de partenariat entre les ministères de la Pêche et des Ressources Halieutiques et de la Formation professionnelle pour une formation d'ouvriers spécialisés dans les métiers de la pisciculture à partir de la prochaine rentrée, a souligné le chargé des ressources humaines, Houari Koussem, dans une déclaration à l'APS.

Cette formation de courte durée (deux à trois mois) au niveau de l'ITPA d'Oran sera sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation portant notamment sur la conduite d'élevage aquacole et les règles d'hygiène et sanitaire, permettant à l'ouvrier spécialisé d'exercer son métier avec professionnalisme au niveau d'une exploitation aquacole, a-t-il ajouté.

Entre 150 et 200 ouvriers spécialisés dans la pisciculture seront formés dès la rentrée prochaine, prévue le 4 octobre prochain, compte tenu des besoins exprimés par le secteur de la formation professionnelle, a-t-il encore indiqué.

L'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture d'Oran assure des formations de lieutenants de pêche, lieutenant mécanicien, technicien supérieur de la pêche, technicien supérieur en aquaculture, électro-motoriste, officier mécanicien. Une classe spéciale dédiée à la formation de marins qualifiés, de patrons de pêche et d'électromotoristes.

Selon le président de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, Mohamed Mendli, cette classe spéciale est une sorte de "bouffée" d'oxygène, notamment au profit des professionnels qui n'ont pas de diplômes.

FORMATION

A Aïn Defla, les métiers de l'agriculture boudés par les jeunes

Avec seulement 114 apprentis suivant une formation dans une spécialité se rapportant à l'agriculture au niveau des CFPA de la wilaya, soit moins de 1,25 % de l'effectif total estimé à près de 11.545 apprentis, Aïn Defla peine assurément à rendre le secteur agricole attractif aux jeunes.

Son statut de wilaya agricole par excellence que conforte une 2e place à l'échelle nationale en matière de production de pomme de terre n'a pas suffi à inciter les jeunes à opter pour l'agriculture, une situation qui pourrait, à long terme, influer sur la bonne marche de ce secteur au niveau local et régional.

Au moment où la tutelle met l'accent sur la nécessité, pour les structures de formation, de privilégier les spécialités qui tiennent compte de la vocation de chaque région et de ses spécificités, force est de constater qu'à Aïn Defla, cet appel n'a pas eu l'effet escompté, les jeunes préférant de loin les spécialités qui "collent le plus" à leur ère.

Un métier "pénible" et non "valorisé"

Pour Ramzi, un jeune de 19 ans qui vient d'achever une session de formation d'un an et demi au CFPA de Oued Chorfa (sud de la wilaya) en qualité de peintre, l'agriculture est un métier "pénible" exigeant une "grande mobilisation" et des efforts "soutenus" de la part de la personne qui l'exerce.

Selon lui, les chances de réussir dans le domaine ne sont pas garanties à cause de facteurs liés notamment à "l'écoulement de la marchandise et aux caprices du climat", citant en guise d'exemple les cas de nombreuses personnes de son entourage qui n'ont pas atteint leurs objectifs en optant pour l'agriculture.

De son côté Seif Eddine, 18 ans, qui poursuit une formation en menuiserie au CFPA de Aïn Defla 2, estime que l'agriculture exige beaucoup de moyens notamment financiers, "ce qui n'est pas de nature à inciter n'importe qui à l'exercer". Ce jeune, dont le père est menuisier, se dit "parfaitement à l'aise" dans la spécialité sur laquelle il a jeté son dévolu, faisant état des conditions difficiles dans lesquelles travaillent les agriculteurs en ces jours de chaleur suffocante.

Pour sa part, Kouider, qui en dépit de son âge (38 ans), n'a pas hésité à suivre une formation dans la spécialité électricité auto, soutient que l'agriculture "n'est pas valorisée sur le plan social".

Cet homme dont le père est, pourtant, agriculteur, soutient que la société n'est pas toujours enclue à cette activité, faisant remarquer qu'"on ne peut réussir dans un métier donné si on ne l'exerce pas par amour".

C'est justement l'absence d'amour pour le travail de la terre et



cette désaffection entre les jeunes et l'agriculture qui sont à l'origine d'une situation aussi étrange, mais très préjudiciable à l'économie au niveau de la wilaya.

Difficile de coller le discours à la réalité !

Selon le responsable du service suivi et formation à la direction de la formation professionnelle, Abdellah Benmoussa, la tentative de convaincre les jeunes à opter pour des créneaux d'activités en adéquation avec la vocation de la wilaya est "loin de constituer une sinécure".

"On a beau leur vanter les aspects positifs du secteur de l'agriculture pour tenter de les y orienter, en vain", reconnaît-t-il. Le directeur local du secteur, Nourredine Douma, souligne quant à lui que la réticence de nombreux parents à envoyer leurs enfants suivre une formation dans l'agriculture explique, en grande partie, le peu d'engouement pour les créneaux de formation offerts dans ce secteur.

Il a mis en évidence l'importance de la mise en place d'une politique de sensibilisation pour faire évoluer cette mentalité. "Il faut de tout pour faire un monde", a-t-il insisté, mettant l'accent sur la nécessité, pour la société entière, de "revaloriser le travail de la terre auprès des jeunes".

Pas d'avenir sans l'apport des jeunes

De l'avis de nombreux anciens agriculteurs au niveau de la wilaya, "il n'y aura véritablement pas de développement dans le domaine de l'agriculture sans une implication massive et active des jeunes".

Au regard de ses "spécificités", ses contraintes et sa pénibilité, l'agriculture a besoin de la fougue et de l'énergie des jeunes pour se développer", ont-ils expliqué. Considérant que le caractère attrayant de l'agriculture pour les jeunes générations est aujourd'hui "loin d'être évident",

Ali, un agriculteur de la région de Mekhatria (5km au nord du chef-lieu de wilaya), a déclaré qu'une plus grande "reconnaissance sociale" des activités agricoles est un élément fondamental à même de redorer le blason de ce secteur et le rendre plus captivant aux yeux des jeunes.

Il a affirmé que pour nombre de jeunes qu'il a rencontrés, l'agriculture est synonyme de "dur labeur" et de "travail archaïque réservé aux villageois", observant que le meilleur moyen d'en finir avec la pauvreté consiste, pourtant, au "retour au travail de la terre et à l'élevage".

Pour ce septuagénaire, l'agriculture d'aujourd'hui se pratique dans des conditions "assurément bien meilleures que celles prévalant il y a 30 ou 40 ans", faisant état de la réussite de nombreux jeunes (dans le domaine de l'agriculture) ayant bénéficié des dispositifs mis en place par l'Etat.

Les TIC à la rescouuse

L'avancée rapide des TIC peut conduire à un regain d'intérêt de la part des jeunes pour le secteur agricole et ce à travers le renforcement de l'accès à l'information commerciale, aux techniques de production et opportunités de financement, d'après, El Hadj Alâam , un enseignant de l'université de Khémis Miliana. "Ils ne souhaitaient certainement pas s'adonner à l'agriculture comme l'ont fait leurs grands-parents, mais de façon moderne, qui tiennent compte de leur aspiration en tant que natifs de l'ère du numérique où les perceptions et les aspirations sont façonnées par les nouvelles technologies de la communication", analyse-t-il. Si l'engouement pour la formation dans le domaine de l'agriculture a reculé, c'est en partie à cause du manque d'"agressivité" dans le travail visant à rendre ce secteur plus attrayant, a-t-il affirmé, estimant que dans ce registre, Aïn Defla ne constitue qu'"un échantillon parmi tant d'autres".

CONSTANTINE

Relogement de 3.000 familles

Une opération de relogement ciblant 3.000 familles occupant des sites précaires à Constantine a été entamée hier pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juillet, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib. Il s'agit de "la plus importante opération de relogement depuis l'indépendance dans la wilaya de Constantine", a affirmé ce responsable, précisant que l'opération s'effectuera en plusieurs étapes et ciblera, dans l'ordre, les familles occupant les derniers bidonvilles de la ville et celles qui vivent sur des sites menacés par le phénomène du glissement de terrain. L'entame de l'opération, jeudi, donnera lieu au relogement de 500 familles vivant

dans une quinzaine de sites précaires disséminés à travers l'agglomération constantinoise, a encore indiqué M. Dib, précisant que les familles concernées seront relogées dans des appartements neufs construits à Ali Mendjeli.

La scolarité des enfants ne sera pas affectée par le déménagement des familles dès lors qu'une douzaine d'établissements scolaires seront ouverts à Ali Mendjeli, a également affirmé le directeur de l'OPGI, soulignant que ce relogement permettra à la ville de Constantine de "tourner définitivement la page de l'habitat précaire pour se consacrer à l'assainissement du dossier du logement social".

TISSEMSILT : La SDO fait son bilan de l'année 2014

Les pertes se chiffrent à un taux de 22,46%

La Société de distribution de l'Ouest (SDO), a mis sur pied un plan d'urgence à Tissemsilt, en vue d'améliorer la fourniture d'électricité et mettre fin aux coupures récurrentes enregistrées dans cette wilaya, a-t-on appris, auprès du directeur régional de la direction de distribution de Tissemsilt dépendant du SDO (Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest), lors d'une conférence de presse qu'il a animée.

ABED MEGHIT

Ce plan porte sur la réalisation de 180 nouveaux centres de distribution d'énergie électrique dans plusieurs cités et agglomérations de cette wilaya. Sur ces équipements, 143 transformateurs ont été réalisés à un rythme accéléré à travers différentes communes de la wilaya de Tissemsilt.

Outre l'amélioration de la qualité des prestations de la SDO, cette action "vise à réduire les délestages que la Sonelgaz est amenée à opérer en cas de nécessité absolue" et à "mettre un terme aux fréquentes coupures qui pénalisent les habitants de cette région". Ce plan d'urgence, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la saison estivale, permettra à travers ces transformateurs, d'améliorer le service en alimentation en énergie électrique et de mettre fin aux fréquentes coupures de l'électricité en période de canicule marquée par une utilisation de cette énergie.

Le directeur régional de la SDO de Tissemsilt a abordé de nombreux et importants points, notamment ceux liés à de meilleures prestations en électricité et gaz, a présenté successivement des exposés relevant de la SDO de Tissemsilt de l'exercice 2014.

Le bilan des activités comprenant les principaux chapitres s'articule au volets suivants techniquement commentés par ses responsables qui ont été relayés par l'explication pédagogique du directeur régional lequel dans un langage terre à terre, a tenté de faire passer le message aux abonnés en électricité et en gaz.

Cette société est incontournable non pas parce qu'elle détient les ressources énergétiques mais pour ces objectifs et les facilités qu'elle accorde pour mettre à la disposition de gros avantages pour la clientèle et futurs abonnés. Avant de répondre aux questions des journalistes, chiffres à l'appui, le responsable de la direction régionale « SDO » de Tissemsilt est revenu sur le parcours de l'entreprise. Mais le point noir reste le problème des créances et des pertes d'énergie, liées notamment à la fraude.

« Les pertes de Sonelgaz se chiffrent à un taux de 22,46 % en 2014. L'incivisme menant à la fraude de la part de certains citoyens en est la principale cause. Les créances des clients de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de la wilaya de Tissemsilt ont atteint en 2014 un montant de 151 807 222 DA. La direction de distribution de l'électricité



et du gaz SDO de Tissemsilt, a entamé récemment une opération d'envergure qui tend à remettre à niveau les réseaux électriques de moyenne et basse tension.

Il s'agit d'une opération préventive et d'entretiens jamais réalisées auparavant », « il est question de palier en amont toutes les pannes sur les réseaux » selon la source de la SDO. Aussi, la SDO de Tissemsilt a une vision de renforcer ses capacités, par la création de nouvelles structures, et la réhabilitation de celles existantes dans le but d'assurer une meilleure couverture en énergie électrique à travers les 22 communes qui compte la wilaya de Tissemsilt.

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié de (03) trois postes transformateurs de distribution d'énergie électrique haute tension. Selon la même source, pour éviter aux localités les coupures répétées des années passées. Le premier, un 220/60, a été installé au chef-lieu de la wilaya, près d'Ouled Bessem.

Le second, un 60/30KVA, à la daïra de Bordj Bounââma, a été installé à Sidi Slimane pour alimenter également le barrage de Koudiet Rosfa. Quant au troisième, il a été installé à Theniet El-Had. Il y a lieu de noter, au demeurant, que les différentes opérations d'extension des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz ont contribué pour une grande part à faire augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Dans ce sillage, et dans le but de satisfaire davantage l'abonné, la SDO prévoit l'installation imminente de bureaux dotés de technologie numérique de communication et de contrôle électronique spécialisés dans la détection avec grande précision des endroits de panne sur le réseau territorial de distribution de

l'énergie électrique.

La direction de Tissemsilt compte actuellement plus de 56 661 abonnés en électrification et environ 29 807 pour le gaz naturel.

Même le volet de sensibilisation contre les dangers du gaz naturel, afin d'éviter tout risque de danger, engendré par le gaz naturel, la direction distribution l'électricité et du gaz de Tissemsilt a lancé, une vaste campagne de sensibilisation pour les élèves scolarisés durant l'année 2014, avec des séances contre les risques du gaz naturel, au niveau de la majorité des établissements scolaires, cette campagne a touchée les élèves scolarisés à travers les établissements scolaires (primaire, moyen et secondaire) à travers Tissemsilt ,Khemisti, Laâyoune ;Theniet El Had et Bordj Bounââma animées par les cadres dirigeants de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Tissemsilt .

Ce programme aura donc pour but la préparation de l'enfant, et son implication, afin de pallier à tout danger, car cette frange de la société, est la meilleure étape pour l'enfance, afin que soient ancrées dans son esprit, toutes les leçons apprises dans le domaine.

Aussi, et outre les conseils et recommandations fournis aux élèves, par des experts en la matière, ponctués par des entretiens avec les élèves, afin de savoir ce que leur ont apportés tous les détails décryptés par leurs formateurs.

Aussi et grâce à cet immense dispositif, la direction de la SDO de Tissemsilt a ajouté son rôle à la perfection ce qui réduira certainement beaucoup, ces terribles accidents dont les victimes sont justement en majorité des enfants.

Coupure d'eau dans 14 communes de la wilaya de Tissemsilt

L'alimentation en eau potable est interrompue depuis mardi dans 14 communes de la wilaya de Tissemsilt, à cause d'une panne due à un cumul de calcaire qui a affecté la station de pompage principale du barrage de Koudiet Rosfa, a-t-on appris mercredi du directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette coupure touche toutes les communes alimentées à partir du barrage, a-t-on signalé de même

source. L'unité de l'ADE a mobilisé une équipe technique pour la maintenance de cette station et l'opération se déroule à un "rythme avancé", a indiqué le même responsable, assurant que l'alimentation en eau potable reprendra "normalement mercredi soir".

En vue de combler le manque d'eau à cause de cette coupure, des quartiers du chef-lieu de wilaya sont alimentés à partir de forages de la commune de Rechaiga (Tiaret).

BOUIRA

Alimentation de plusieurs villages de Bouderbala et de Lakhdaria en eau potable



Plusieurs villages relevant des communes de Bouderbala et Lakhdaria à l'ouest de Bouira ont été raccordés mercredi au réseau d'alimentation d'eau potable à partir des grands transferts du barrage de Koudiet Acerdoune, a-t-on constaté.

Les villages concernés sont Drablia et Ouled Chalabi dans la commune de Bouderbala, où le wali Nacer Maskri a procédé à la mise en service d'une station de pompage qui alimentera ces localités à partir du barrage de Koudiet Acerdoune. Un montant de 43 millions DA a été consacré à ce projet, selon la fiche technique.

A Gargour, un village relevant de la municipalité de Lakhdaria, le même responsable a mis en service une autre station de pompage ainsi que des réservoirs de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité allant 500 à 1000 m³, réalisé dans un délai de 12 mois et pour un montant de 11 millions DA. La plupart des villages de la wilaya de Bouira sont raccordés aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), excepté quelques localités montagneuses et éloignées, à l'image d'Azrou Ou-kellal et Roudha dans la commune d'Ath Mansour (Est), Aguouillal (El-Adjiba) et Illithen (Saharidj), selon les informations obtenues auprès des responsables du secteur.

L'objectif tracé par les autorités locales est de répondre aux besoins de ces localités en matière d'eau potable. D'autres projets seront lancés prochainement, selon un responsable de la direction de l'hydraulique, Ouslimane Mohamed.

OUARGLA

Les consommateurs déçus après l'annulation de l'ouverture de deux espaces commerciaux

L'annulation de l'ouverture de deux espaces commerciaux de proximité, qui ont été prévus au début du Ramadhan, au niveau des villes d'Ouargla et de Touggourt a suscité une "déception" des consommateurs de la région, a-t-on constaté.

De nombreux consommateurs, rencontrés dans la ville d'Ouargla, ont exprimé à l'APS, leur mécontentement face à l'annulation de l'ouverture des espaces commerciaux, prévus dans le cadre d'une initiative du ministère du commerce et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), pour assurer l'approvisionnement des produits alimentaires et soutenir le pouvoir d'achat du consommateur.

Pour le président de l'association locale de protection de consommateur, cette initiative n'était pas "bien préparée" précisant, "qu'aucune action d'information ou de sensibilisation n'a été lancée par les services concernés, pour attirer l'attention des citoyens". De leur côté, les responsables de la direction du commerce de la wilaya de Ouargla ont déclaré que l'annulation de l'ouverture du marché de proximité du chef-lieu de wilaya est justifiée par "la réticence des citoyens à s'y rendre durant les premiers jours du mois sacré", comme observé par des exposants, agriculteurs notamment.

Concernant le deuxième espace commercial prévu dans la ville de Touggourt, les mêmes responsables ont fait savoir, que le site en question n'a pas été aménagé, ce qui a empêché les commerçants d'exposer leurs produits.

APS

DRAME FAMILIAL À TISSEMSILT 3 morts par balle pour une parcelle de terre

Un quinquagénaire a usé d'une arme à feu, mercredi soir, dans la localité de Lâayoune (Tissemsilt), tuant trois membres de sa famille suite à un litige autour d'une parcelle de terre, a-t-on appris jeudi, du groupement territorial de la gendarmerie nationale.

Le drame s'est produit au douar Khank ennahar, lorsque le mis en cause a fait usage de son fusil, tuant sur le coup son frère (50 ans) et ses deux neveux (21 et 23 ans). Sitôt son forfait accompli, le prévenu s'est rendu aux éléments de la gendarmerie nationale, signalent-ils.

Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt. Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire.

DJELFA 2 morts et un blessé dans un accident de circulation

Deux (2) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu, mercredi soir à Djelfa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu au sud de la wilaya, suite au dérapage d'un véhicule touristique sur l'axe de la RN B1, en direction de la commune de Douissi, au lieu dit Lahiouhi, où le véhicule s'est renversé, causant la mort sur place de deux (2) jeunes hommes (34 et 30 ans), alors qu'un troisième a été atteint de blessures, a-t-on précisé de même source.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce sinistre de la route, selon la source, qui signale qu'il s'agit du 2e accident du genre enregistré en 24 h, après la collision survenue entre un véhicule léger et un camion, sur l'axe de la RN 89 reliant Feidh Batma et Ain Rich (M'sila), ayant causé la mort instantanée d'un couple (un homme et une femme), en plus de blessures à cinq(5) personnes .

BOUIRA 8 hectares de blé dur partis en fumée



Huit hectares de blé dur sont partis en fumée, mardi, suite à deux incendies qui se sont déclarés dans les localités de Oued El-Bardi et à Ain Bessam, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Protection civile.

«Le premier incendie s'est déclaré à Oued El-Bardi (sud de Bouira) alors que le second dans une ferme pilote à Ain Bessam (ouest)», a précisé, à l'APS, le chargé de la communication de la protection civile, le capitaine Rahmani Raouf.

Les dégâts auraient été plus lourds n'était l'intervention des services de la protection civile qui ont pu maîtriser la situation «quelques minutes plus tard», a-t-il ajouté.

La canicule ou des facteurs humains seraient à l'origine de ces deux incendies, les premiers à être enregistrés durant cette saison estivale au niveau de la wilaya. «Jusqu'à présent, nous n'avons enregistré que ces deux feux de récoltes», a-t-il dit, rappelant qu'une colonne mobile venait d'être installée dans la wilaya de Bouira pour lutter contre les feux de récoltes ainsi que les incendies de forêt.

GUÉ DE CONSTANTINE (ALGER) 4 ans de prison pour le violeur

A.Ferrag

La cour criminelle d'Alger a traité l'affaire en ce mois de juin 2015, du dénommé Hakim âgé de 45 ans, marié et père de cinq enfants, ce dernier est accusé de viol sur la personne de sa copine Wahiba âgée de 33 ans.

Wahiba se lie d'amitié avec Hakim, le couple se rencontre assez souvent. Au fil des jours leur relation devient plus intime. Wahiba perd sa virginité.

Elle se dirige vers le siège de la sûreté où elle raconte aux policiers toute sa mésaventure.

Wahiba passe un examen médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée. Interpellé, Hakim nie toute relation avec sa victime.

L'affaire est jugée à huis clos. A la barre, le mis en cause nie en bloc tous les faits qui lui sont reprochés et



déclare ne pas connaître la victime.

Prenant la parole, le représentant du ministère public, demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 6 ans de prison ferme. L'avocat de la

défense, il demande que son client soit acquitté «Je maintiens que mon client est innocent dans cette affaire.»

À l'issue des délibérations, le prévenu est condamné à 4 ans de prison ferme.

TLEMCEN Saisie de plus de 55 qx de kif traité au premier semestre 2015

Les services des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi, durant le premier semestre de l'année en cours, 55,25 quintaux de kif traité, 175 grammes de cocaïne et 3.417 psychotropes, selon un bilan présenté mercredi par la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Ces quantités de stupéfiants ont été saisies lors de 24 opérations soldées par l'arrestation de 40 personnes impliquées dans des trafics qui ont été présentés devant la justice.

Les mêmes services ont opéré, durant la même période, la saisie de plusieurs quantités de produits et marchandises destinés à la contrebande vers le Maroc, entre autres, 298 qx de déchets de cuivre, 165,242 litres de carburants, 45 véhicules et six camions utilisés dans la contrebande du carburant.

Les autres saisies concernent 1.417 cartouches de cigares, des vêtements de contrebande d'une valeur de 7 millions DA, des pièces de rechange de voitures et de camions d'une valeur de 6 millions DA, selon le bilan qui



soulignent que 149 véhicules dont 12 camions ont été utilisés dans la contrebande de ces produits.

La valeur vénale des produits saisis et des moyens de transport est estimée à plus de 437,7 millions DA et de l'amende douanière à 4438,5 millions DA.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Incendie dans l'entrepôt d'une unité d'équipements électroménagers

Un violent incendie s'est déclaré mercredi après-midi dans la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj, dans l'entrepôt d'une unité de produits électroménagers appartenant au groupe industriel Benhamadi, apprend-on auprès de la protection civile.

Entre 10.000 et 15.000 climatiseurs de la marque Condor, stockés dans cet entrepôt de 5.000 m², ont été détruits par le feu, selon une première estimation d'un responsable de cette entreprise industrielle. Le



capitaine Ali Dahmane, chargé de la cellule d'information de la Protec-

tion civile, soulignant qu'aucune perte humaine n'est à déplorer, a affirmé que la rapidité d'intervention des sapeurs-pompiers a évité que l'incendie ne se propage à des unités voisines. Un épais nuage de fumée noire s'est formé au-dessus de la zone industrielle, suscitant beaucoup d'inquiétude parmi les habitants de la ville de Bordj Bou Arreridj. Une enquête a été aussitôt diligentée par les services compétents en vue de déterminer l'origine de ce sinistre.

BOUIRA Démantèlement d'un réseau de vol de pièces archéologiques

Un réseau international, composé de cinq individus, spécialisé dans le vol de pièces archéologiques a été démantelé ces derniers jours par les services de brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la wilaya de Bouira, a-t-on appris mercredi auprès de la Sûreté de wilaya.

Une opération de la BRI a permis d'arrêter, dimanche dernier, deux d'entre eux originaires d'Annaba à bord de deux véhicules touristiques dans la ville de Lakhdaria. Les trois autres individus, dont un étranger, sont en fuite, a-t-on précisé. «Ces individus volent et font entrer

des pièces archéologiques via la Tunisie pour les vendre à un complice étranger», a-t-on expliqué. L'opération des agents de la BRI a permis la récupération et la saisie de quelques anciennes pièces archéologiques, une sous forme de tête humaine remontant à l'ère romaine et une clé datant de l'ère coloniale.

Cette affaire a été confiée au tribunal de Lakhdaria pour examen, et l'enquête se poursuit toujours pour arrêter tous les suspects, a-t-on ajouté de même source.

APS

CLIMAT

L'OMS et l'OMM publient des directives pour faire face à la chaleur

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont publié ensemble de nouvelles directives sur les moyens de faire face aux menaces de chaleur qui pèsent sur la santé.

«Les vagues de chaleur sont des phénomènes naturels dangereux, qui requièrent une attention accrue.

Sans être aussi spectaculaires et brutales que les cyclones tropicaux ou les crues éclatées par exemple, elles peuvent avoir de graves conséquences», ont déclaré Maxx Dilley et María Neira, qui dirigent respectivement le Bureau de la prévision du climat et de l'adaptation aux changements climatiques, à l'OMM, et le département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé, à l'OMS.

Ces cinquante dernières années, les journées et les nuits chaudes ainsi que les vagues de chaleur sont devenues plus fréquentes. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les vagues de chaleur, dans le courant de ce siècle, vont probablement être plus longues, plus fréquentes et plus intenses sur la plupart des terres émergées.

Selon l'OMS et l'OMM, les pays peuvent réduire les risques que les



vagues de chaleur font peser sur la santé en se dotant de systèmes d'alerte précoce aux vagues de chaleur et de veille sanitaire.

Ces systèmes se fondent sur des prévisions météorologiques et/ou climatiques pour évaluer la probabilité que les périodes de chaleur à venir aient des répercussions sur la santé. Les informations diffusées servent à alerter les décideurs, les services sanitaires et le grand public

pour qu'ils agissent en temps voulu afin d'atténuer les effets des extrêmes de chaleur sur la santé.

«Les préoccupations grandissantes que suscite le changement climatique ont mis en évidence trois éléments importants : l'adaptation, la prévention des catastrophes et leur corollaire, à savoir les informations et les services climatologiques», ont souligné M. Dilley et Mme Neira.

FINLANDE

Décès de Matti Makkonen «père du SMS»

L'ingénieur finlandais Matti Makkonen, surnommé «le père du SMS», est décédé à la fin juin d'une longue maladie à l'âge de 63 ans, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Cet ingénieur finlandais est celui qui a émis l'idée d'envoyer des messages par téléphone portable lors d'une conférence à Copenhague en 1984, selon la presse finlandaise.

De son vivant, Matti Makkonen, qui avait notamment travaillé chez Nokia Networks et Telecom Finland, a largement contribué au développement des réseaux mobiles dans les pays nordiques dans les années 70 et 80. Il était également plutôt discret et



pas très à l'aise avec son titre décerné par les médias de «père du SMS», es-

timant qu'il s'agissait du «résultat d'un effort commun pour recueillir des idées et écrire une spécification».

Matti Makkonen n'a également jamais estimé qu'il s'agissait d'une idée brevetable et n'a donc jamais touché un denier de son invention. Si le premier message écrit envoyé à un téléphone à partir d'un ordinateur date de 1992, Matti Makkonen préférera mettre en avant l'ouverture du texte au grand public. «Le vrai lancement du service, tel que je le vois, date de la sortie par Nokia du premier téléphone facilitant l'écriture de messages (le Nokia 2010, en 1994)», expliquait-il.

AÉRONAUTIQUE

Solar Impulse a fait deux tiers du chemin entre le Japon et Hawaï

L'avion solaire Solar Impulse avait parcouru mercredi les deux tiers du trajet entre le Japon et Hawaï, l'étape la plus périlleuse de son tour du monde, et il lui restait moins de quarante heures de vol avant l'atterrissement.

D'après les organisateurs du vol, Solar Impulse 2 avait parcouru 67% du trajet vers l'archipel du Pacifique à 21H00 GMT, soit 5.199 kilomètres avalés et 2.536 de plus à couvrir.

L'avion et son pilote suisse André Borschberg en sont à 75 heures de vol sans escale, d'ores et déjà un exploit inédit, battant le précédent record de 44 heures de vol ininterrompu entre la Chine et le Japon du Solar Impulse. «Juste quelques exercices de yoga dans l'avion solaire après 74 heures de vol. C'est tout.

Une autre journée ordinaire au bureau», ont twitté les organisateurs avec en pièce jointe une photo de Borschberg tête en bas et pieds en l'air dans la cabine de pi-

lotage. L'aviateur fait des siestes de 20 minutes seulement pour pouvoir garder le contrôle de son engin expérimental.

Il est équipé d'un parachute et d'un canot de sauvetage au cas où son avion s'écrase dans le Pacifique. Plus tôt mercredi le Solar Impulse avait franchi un obstacle important avec le passage d'un front froid allant approximativement de Taiwan à l'Alaska.

Ce front était jugé si dense et infranchissable que Solar Impulse avait reporté plusieurs fois son départ du Japon où il s'était posé le 1er juin, passant près d'un mois à attendre un temps clément.

L'avion, qui avait aussi dû patienter auparavant un mois en Chine, était parti le 9 mars d'Abu Dhabi pour un tour du monde de 35.000 kilomètres destiné à promouvoir l'usage des énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire.

USA

La justice enquête sur «une possible entente tarifaire entre compagnies aériennes

Les autorités judiciaires ont annoncé mercredi une enquête sur «une possible entente» tarifaire entre compagnies aériennes américaines, a rapporté le ministère de la Justice.

«Nous enquêtons sur une possible entente de certaines compagnies aériennes» sur les tarifs, a affirmé la porte-parole du ministère, Emily

Pierce. Le ministère n'a pas confirmé le nom des compagnies concernées. L'annonce de cette enquête a entraîné une chute des actions en Bourse de United Airlines (-3,47%), American Airlines (-3,31%), Delta Airlines (-3,55%), Southwest Airlines (-3,02%) vers 18h45 GMT, avant de reprendre légèrement.

La nouvelle intervient après une

période de hausse constante des prix des billets d'avion sur les lignes intérieures aux Etats-Unis malgré une chute du prix du carburant, l'un des principaux coûts des compagnies aériennes.

L'an dernier, les prix des billets ont progressé de 2% en dépit d'une baisse de 50% du prix du brut, selon le ministère américain du transport.

ESPAGNE

Saisie d'une importante quantité de drogue à Madrid

La police espagnole a procédé à la saisie de 19 kg d'héroïne dans la capitale Madrid, a-t-on indiqué jeudi de sources sécuritaires deux jours après la saisie de 15,7 tonnes de résine de cannabis dans le sud du pays.

Lors des perquisitions effectuées aux domiciles des deux présumés trafiquants, les agents de sécurité ont mis la main sur 15 kg d'héroïne et une somme de 8.600 euros ainsi que sur plusieurs téléphones mobiles, selon un communiqué de la police espagnole. Quatre personnes dont deux Turcs ont été arrêtées lors de cette opération de lutte anti-drogue menée par les services de sécurité, indique le texte. Le chef de l'organisation était chargé d'acquérir la drogue aux Pays-Bas, selon la même source.

Mercredi, le ministère de l'Intérieur avait annoncé que 15,7 tonnes de drogue, sous forme de résine de cannabis, avaient été saisies près du port de Malaga, dans le sud de l'Espagne, sur un bateau de marchandises. Les neuf membres d'équipage, six Syriens et trois Indiens, ont été arrêtés. L'Espagne est l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe, aussi bien de la cocaïne en provenance d'Amérique latine que du haschich venant du Maroc.

ETATS-UNIS

Un train chargé de produits toxiques déraille et prend feu

Un train transportant des produits chimiques toxiques a déraillé et a pris feu dans le Tennessee, dans le sud des Etats-Unis, ont annoncé jeudi les pompiers. Le train qui a déraillé peu avant minuit mercredi (04h00 GMT jeudi) aux alentours de Maryville, près de la ville de Knoxville, transportait de l'acrylonitrile, un produit chimique inflammable et toxique qui présente des risques pour la santé respiratoire, ainsi que des conteneurs de gaz de pétrole liquéfié, a déclaré Kermit Easterling, un pompier. Les pompiers, portant des masques respiratoires, faisaient du porte-à-porte pour demander aux gens de s'éloigner du sinistre. Quelque 5.000 habitants du secteur étaient en cours d'évacuation, a-t-il ajouté. Les pompiers ne tentaient pas de maîtriser l'incendie en raison des dangers de l'acrylonitrile, et des équipes spécialisées dans les produits dangereux ont été appelées en renfort, a-t-on indiqué.

PHILIPPINES

33 morts et une vingtaine de disparus dans le naufrage d'un ferry

Au moins 33 personnes ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres sont portées disparues dans le naufrage d'un ferry avec 173 personnes à son bord jeudi par gros temps dans le centre des Philippines, ont indiqué un responsable de la gestion des catastrophes et des médias.

Le Kim Nirvana s'est retourné à un kilomètre du port d'Ormoc, causant la mort d'au moins 33 personnes, a précisé Ciraco Tolibao, membre du bureau pour la gestion des catastrophes de cette localité cité par l'AFP. Les secouristes dépêchés sur les lieux à bord d'un moins sept bateaux ont réussi à récupérer des dizaines de survivants accrochés à la coque du ferry. Des plongeurs continuaient à rechercher d'éventuels survivants, a-t-il ajouté.

D'après radio Manille, 21 personnes sont portées disparues. Ciraco Tolibao n'était toutefois pas en mesure de confirmer le nombre de personnes sauvées ou de disparus. Les gardes-côtes ont confirmé que des opérations de recherches étaient en cours, sans autre précision. Mal entretenus et peu contrôlés, les ferries sont l'un des principaux moyens de transport dans l'archipel, qui compte plus de 7.100 îles. Les accidents maritimes sont fréquents dans le pays, le plus souvent dus à des normes de sécurité peu strictes. De nombreux naufrages ont fait plusieurs centaines de morts ces dernières années.

CUBA EST LE 1^{ER} PAYS À ÉLIMINER LA TRANSMISSION DU SIDA DE LA MÈRE À L'ENFANT

Cuba est le premier pays du monde à avoir réussi à éliminer la transmission du sida et de la syphilis de la mère à l'enfant, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Cuba vient de remporter une victoire sanitaire. C'est le premier pays au monde à avoir réussi à éliminer la transmission du sida et de la syphilis de la mère à l'enfant grâce à son système d'accès universel aux soins et à la délivrance d'antirétroviraux aux femmes enceintes contaminées. Pour réduire le nombre de cellules infectées par le VIH et les risques de complications, il est nécessaire de prescrire le plus tôt possible aux patients, le traitement rétro-antiviral. Plus la prise de médicaments sera rapide, plus le traitement augmentera le pronostic vital des malades.

L'utilisation des antirétroviraux chez les femmes enceintes a permis de réduire à 1% le risque de transmission du sida de la mère à l'enfant. Quand les femmes malades ne sont pas soignées avec ces traitements, elles ont de 15 à



45% de risques de transmettre le VIH à leur enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou en allaitant.

« Ce succès constitue une étape importante vers l'objectif d'une génération sans sida », explique le docteur Margaret Chan, directrice générale de l'OMS. « Un accès universel à une couverture médicale et aux soins est possible et est en fait la clé du succès même contre des défis aussi immenses que le sida » affirme le Dr Carissa Etienne, directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

1,4 million de femmes infectées par le VIH tombent enceintes chaque année dans le monde, pour la plupart dans les pays en développement et notamment en Afrique subsaharienne, selon les chiffres de l'OMS. Le nombre d'enfants qui naissent séropositifs a

été presque divisé par deux depuis 2009 en passant de 400.000 à 240.000 en 2013. Mais, l'objectif actuel de l'OMS est de moins de 40 000 enfants infectés annuellement par le VIH par leur mère.

Les antiviraux en prévention pour les populations à risque

35,5 millions vivent dans le monde avec le sida. Force de constater que l'épidémie continue d'explorer, l'OMS a publié en juillet 2014 ses nouvelles recommandations sanitaires sur le sida. Gottfried Hirnschall, directeur du département VIH à l'Organisation a déclaré aux journalistes qu'« il est fortement recommandé aux hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes de considérer la prise des antirétroviraux comme une méthode supplémentaire de prévention face au VIH ».

LES ANTIRÉTROVIRAUX DEVRAIENT ÊTRE PRIS DÈS L'ANNONCE DE LA MALADIE

Traiter la maladie dès l'annonce du diagnostic du sida avec des antirétroviraux permettrait de réduire les risques de 53% de décéder ou de développer des infections liées à cette pathologie, selon les résultats de l'étude Start (Strategic Timing of Antiretroviral Treatment). Pour combattre l'infection au virus du sida et limiter les risques liés à cette pathologie (infections, cancers), il faudrait traiter la maladie par des antirétroviraux dès l'annonce du diagnostic.

L'étude Start a été réalisée dans 35 pays avec 4 685 hommes et femmes infectés par le VIH, âgés d'au moins 18 ans. La moitié des volontaires a été choisie au hasard pour com-

mencer une thérapie antirétrovirale immédiatement après le diagnostic. L'autre moitié plus tard quand leur taux de cellules immunitaires CD4 tombait à 350 cellules par millimètre cube de sang, soit en-dessous de la normale.

Les résultats de cette étude ont révélé que les personnes traitées sans attendre avaient 53% moins de risques de décéder ou de développer des maladies liées à l'infection, comparativement au groupe témoin. « Nous avons désormais la preuve irréfutable d'un gain beaucoup plus grand pour la santé d'une personne infectée par le VIH de commencer une thérapie antirétrovirale plus tôt que plus tard », a expliqué à l'AFP le di-

recteur de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIH), Anthony Fauci.

« De plus, une thérapie précoce non seulement améliore la santé des personnes infectées mais en même temps elle réduit leur charge virale et du même coup le risque de transmettre le VIH à d'autres », a-t-il ajouté.

Les antiviraux en prévention pour les populations à risque

Si en France 13 millions de personnes sont traités par des antiviraux, chaque année, plus de 6 000 nouvelles infections au VIH sont découvertes. Les personnes sont contaminées ma-

ritairement par voie sexuelle. L'Institut National de veille sanitaire (InVS) estime que 30.000 à 40.000 personnes porteuses du VIH l'ignorent. 35,5 millions vivent dans le monde avec le sida. Force de constater que l'épidémie continue d'explorer, l'OMS a publié en juillet 2014 ses nouvelles recommandations sanitaires sur le sida. Gottfried Hirnschall, directeur du département VIH à l'Organisation a déclaré aux journalistes qu'« il est fortement recommandé aux hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes de considérer la prise des antirétroviraux comme une méthode supplémentaire de prévention face au VIH ».



SIDA : LES DIAGNOSTICS SE FONT À UN STADE PLUS PRÉCOCE

Selon un rapport de l'Institut de veille sanitaire, les diagnostics de contamination par le VIH, le virus du sida, se font désormais à un stade plus précoce. Toutefois, l'étude souligne une hausse des contaminations entre hommes entre 2004 et 2013.

Les diagnostics de contamination par le VIH, le virus du sida se font à un stade plus précoce en France, selon le rapport de l'Institut de veille sanitaire (InVS) publié ce mardi 24 mars.

En 2003, l'InVS a mis en place un dispositif de déclaration obligatoire des découvertes de nouveaux séropositifs sur le territoire français par les biologistes et les médecins. Cette mesure a permis

d'obtenir des données épidémiologiques sur la situation du sida en France entre 2004 et 2013.

En 2013, le nombre de personnes ayant découvert leur séropositivité (contamination au VIH) se situe entre 5 759 et 6 681 personnes. Selon l'InVS, ce chiffre est stable depuis 2007, après une forte baisse entre les années 2004 et 2007. Mais la « bonne nouvelle » de ce rapport c'est surtout que les diagnostics se font de façon plus précoce. Ainsi, seulement 11% des personnes ayant découvert leur séropositivité en 2013 étaient au « stade sida », c'est-à-dire le stade où les symptômes dus à l'immunodéficience commencent à apparaître. En 2003, ces mêmes

séropositifs constituaient 20% des diagnostics. Cette tendance au dépistage plus précoce est plus marquée au sein de la population homosexuelle. Pour expliquer cette disparité, les experts de l'InVS évoquent la multiplication des tests de dépistage et un éventuel dépistage « plus ciblé ».

Des efforts en matière de dépistage

Les populations les plus à risque de contamination semblent être plus régulièrement testées, sans doute en partie grâce à la généralisation des tests rapides par les associations caritatives.

« Les efforts en matière de dé-

pistage ont produit des résultats tangibles depuis 2012, avec davantage de diagnostics précoce » se félicite François Cazein, signataire du rapport, au micro de l'AFP. Mais « malgré ces données encourageantes », les diagnostics tardifs restent nombreux, déclare la spécialiste, en précisant qu'ils concernent un hétérosexuel sur 3 et un homosexuel sur 6.

Malheureusement, le rapport de l'InVS comporte un bémol de taille. L'étude note en effet une tendance à la hausse pour les nouvelles contaminations chez les homosexuels. Parmi les nouveaux séropositifs, la proportion d'hommes contaminée était évaluée à 57% en 2003, contre 69% en

2012 et 2013. La proportion de personnes séropositives âgées de 50 ans et plus est passée de 13% en 2003 à 18% en 2012, avec une légère baisse en 2013 (17%).

D'un point de vue régional, « les disparités observées depuis 2003 ont persisté en 2013 ». La Guyane (908 contaminations en 2013), la Guadeloupe (239 contaminations), la Martinique (225 contaminations) et l'Île-de-France (221 cas) sont en tête des départements les plus exposés à de nouvelles contaminations au VIH. La France est un des pays européens où l'on pratique le plus de dépistages. Pour autant, entre 30 000 et 50 000 Français ignoreraient encore leur séropositivité.

VIH : être une femme et vivre avec le sida

Les spécificités féminines de l'infection à VIH requièrent une prise en charge particulière. Aujourd'hui, les femmes séropositives peuvent devenir mères mais elles doivent apprendre à prévenir les risques liés au traitement au long cours. Le point avec le Dr Florence Brunel, infectiologue à l'hôpital Henri Herriot de Lyon.

VIH au féminin : avoir un bébé

C'est sans doute l'un des plus grands espoirs que les progrès de la médecine a pu apporter aux femmes atteintes du Sida, une fois passé le choc du diagnostic : leur permettre de se raccrocher à leur désir de maternité et de se dire qu'elles vont donner la vie à des enfants indemnes de toute séropositivité. Parmi les femmes en âge de procréer, 62,2% expriment un désir d'enfant.

« Il y a 20 ans, lorsque le VIH était diagnostiquée chez une femme enceinte, les médecins lui préconisaient d'avorter. Aujourd'hui, on peut rassurer les femmes séropositives : en mettant en place très rapidement une trithérapie, leurs enfants seront indemnes. Le risque de contamination materno-fœtale est égal à zéro dès que l'on contrôle bien la charge virale et le traitement », explique le Dr Florence Brunel, infectiologue à l'hôpital Henri-Herriot (Lyon).

Ces grossesses ne sont pas plus à risques que les autres : les futures mamans ne souffrent pas plus que d'autres de diabète gestационnel ou de toxémie gravidique. Mais ce sont des grossesses extrêmement suivies. « On démarre le traitement le plus tôt possible pendant la grossesse, ce qui permet de bien contrôler la charge virale dès le départ. Autre progrès : les femmes ne sont plus obligées d'accoucher par césarienne. Aujourd'hui, grâce aux antirétroviraux, elles peuvent parfaitement accoucher par voie basse sans contaminer le bébé ». Seul l'allaitement est contre-indiqué car le lait maternel peut transmettre le virus. Le bébé va ensuite être suivi pendant 18 mois, le temps nécessaire pour qu'il élimine les anticorps que sa mère lui a transmis à travers le placenta. Ces anticorps vont disparaître peu à peu : l'enfant devient alors séronégatif.

Le corps qui se transforme

L'enquête Abbvie sur les femmes séropositives en France, montre que si la confiance dans les traitements du VIH s'est renforcée avec les années, seule une femme séropositive sur deux considère qu'elle peut vivre comme tout le monde : 49% supportent leur séropositivité comme un fardeau. Même si les traitements sont moins d'effets indésirables, ils modifient quand même le corps. Les cellules adipeuses s'accumulent à certains endroits du corps (le ventre, la poitrine, le cou...) : c'est ce qu'on appelle la lipodystrophie. Seul le recours à une activité physique et à un rééquilibrage de l'alimentation permet de limiter la prise de poids. « Mais nombre de femmes vivent cela comme une double peine. Elles doivent se battre contre la maladie et se battre contre la transformation de leur corps, qu'elle ne reconnaissent plus. Cela peut conduire à des humeurs dépressives ou un repli sur soi. Pour toutes ces raisons, les lipodystrophies doivent, tant qu'elles existeront, être une préoccupation majeure pour tous les acteurs de santé impliqués auprès des personnes atteintes par le VIH » insiste le Dr Brunel.

Mélanome : attention aux agrumes

*La consommation régulière d'agrumes augmenterait le risque de développer un mélanome, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Oncology*.*

Les agrumes sont recommandés pour leur apport en vitamine C mais seraient à consommer avec modération pour limiter les risques de mélanome. Leur richesse en furocoumarines, des agents toxiques sensibles réduiraient la protection de la peau aux rayons ultra-violets et augmenterait le risque de mélanome.

Les mélanomes sont les cancers de la peau les plus dangereux car ils sont susceptibles d'essaimer dans les autres organes et d'avoir des conséquences mortelles.

Lorsqu'ils sont diagnostiqués à un stade métastatique, ils sont ce que l'on appelle "de mauvais pronostic" : les taux de survie à 5 ans ne dépassant pas 20 % pour les malades. Les chercheurs de l'université Brown (États-Unis) ont analysé la composition des assiettes et le mode de vie (activité sportive, tabagisme, consommation d'alcool) de 100 000 participants pendant 26 ans.

Après ajustement des facteurs de risque, les résultats de leur étude ont révélé que les personnes qui consomment chaque jour un pamplemousse et une orange et demie (ou 270 ml en jus) avaient un risque de cancer 36 % plus élevé que ceux qui en mangeaient moins de deux fois par semaine. En cause, les furocoumarines, des agents toxiques sensibles présents dans les agrumes. Ces molécules photo-sensibilisantes empêcheraient la protection de la peau aux rayons ultra-violets.

« Des enquêtes plus approfondies doivent être mises en place pour déterminer si ce sont les fruits ou les jus de fruits les plus dange-



reux » explique Shaowei Wu, épidémiologiste à l'université Brown. Le mélanome cutané touche de plus en plus de personnes. Avec 11 176 nouveaux cas estimés en 2012, ce cancer de la peau se situe au 7ème rang des cancers, tous sexes confondus. 9780 cas ont été estimés en

2011 et de plus en plus de personnes sont touchées chez les moins de 40 ans. Ce type de cancer peut être facilement guéri s'il est détecté à temps, or la plupart du temps, ces mélanomes passent inaperçus, car confondus avec des grains de beauté bénins.

CANCER DE LA PEAU : CARCINOME OU MÉLANOME ?

En cette Journée de dépistage et de prévention du cancer de la peau, on fait le point sur les différents types de cancer. Et rappelez-vous : des dermatologues vous accueillent toute la journée pour des consultations gratuites.

Ce jeudi, plus de 220 centres proposent des dépistages gratuits des cancers de la peau pour la 17e journée de prévention et de dépistage de ces cancers. L'objectif principal de cette journée est d'alerter et de sensibiliser en priorité les publics les plus à risques, c'est-à-dire les personnes exposées au rayonnement des UV dans le cadre de leur profession (les agriculteurs, les personnels des bâtiments et travaux publics ou encore les marins ainsi que toutes les personnes exerçant une activité en plein air) ou pendant leurs loisirs (sports et activités en extérieur...). Mais c'est aussi l'occasion, pour le Syndicat des derma-



tologues-vénéréologues, de rappeler qu'il n'y a pas un mais plusieurs cancers de la peau. Que certains sont plus fréquents mais que d'autres sont plus agressifs. Et enfin, que seul le dépistage précoce permet d'augmenter considérablement les chances de guérison.

Sur les 30 dernières années, l'incidence et la mortalité de certains cancers ont diminué, comme les cancers de l'estomac, du col de l'utérus ou encore de l'œsophage qui disparaissent progressivement. A l'inverse, les cancers du poumon chez la femme ou le mélanome cutané touchent de plus en plus de Français. En 2012, selon l'INCa, on a ainsi diagnostiqué 11 000 nouveaux cas de mélanomes et constaté 1672 décès "souligne le Syndicat. Les adresses des centres de consultation qui vous accueillent aujourd'hui sont disponibles sur le site www.dermatos.fr ou en appelant le numéro 0800 11 2015.

BÉBÉ : COMMENT TRAITER UN ÉRYTHÈME FESSIER ?

Les érythèmes fessiers peuvent être chose courante si l'on ne fait pas attention à l'hygiène de son bébé. Comment les prévenir ? Et comment les traiter ?

Les « fesses rouges » sont généralement dues à un problème d'hygiène : la couche n'est pas changée assez souvent. Résultat : la peau macrée, un phénomène accentué par les selles acides (en cas de diarrhée ou de poussées dentaires). Pour le Dr Razafinarivo-Schoreisz, « le mieux est d'agir en prévention avant que les fesses deviennent rouges ».

Au quotidien, on veille à

- Changer la couche dès qu'elle est sale.
- Nettoyer les fesses à l'eau et au savon en prenant soin de bien sécher la peau en tapotant. On réserve les lingettes et autres produits nettoyants aux déplacements.
- Dès les premières rougeurs, appliquer en

couche épaisse une crème spécial fesses de bébé. « Il existe différents types de crèmes : des pâtes à l'eau protectrices, des crèmes cicatrisantes au zinc ou au dexpanthénol. L'idée est de trouver celle qui convient aux fesses de son bébé », précise la pédiatre.

Lorsque les rougeurs sont là

- On continue d'appliquer la crème en couche épaisse. En revanche, pas d'automédication avec une autre crème (antibiotique, cortisone) ni d'éosine (qui assèche la peau mais ne la protège pas) ou de nettoyant anti-septique.

- Pour minimiser le contact des fesses avec la couche, placer un insert 100 % coton (type Cotocouche), à renouveler à chaque change.

- Si l'érythème apparaît après un changement de marque de couches, abandonner ce nouveau produit.

- En homéopathie, on traite le terrain avec *Medorrhinum* 9 CH (1 dose par semaine pendant 1 mois) auquel on ajoute *Candida albicans* 5 CH (3 granules 2 à 4 fois par jour pendant 21 jours) si l'irritation se localise dans les plis de l'aine, ou *Kreosotum* 5 CH (3 granules 2 à 4 fois par jour pendant 21 jours) si les lésions sont sur les fesses, à vif.

On consulte si...

Les fesses suintent, les rougeurs s'étendent, s'aggravent. Si des croûtes, des plaques jaunâtres ou un enduit blanchâtre apparaissent. « Si les rougeurs siègent sur les plis, mieux vaut également consulter afin d'écartier toute suspicion de muguet, une infection due au champignon *Candida albicans* qui nécessite un traitement du bébé et de sa maman, si elle allaita et si ses mamelons sont atteints », alerte le Dr Pierre Popowski.

TUNISIE

Arrestation de huit suspects en lien "direct" avec l'attentat de Sousse

Huit personnes, dont une femme, "en relation directe avec l'exécution" de l'attentat qui a fait 38 morts la semaine dernière dans un hôtel en bord de mer en Tunisie, ont été arrêtées, a-t-on annoncé jeudi de source officielle.

Les autorités ont procédé à l'arrestation de huit éléments en relation directe avec l'exécution de l'opération (attentat), dont une femme", a affirmé le ministre chargé de la sécurité civile, Kamel Jendoubi.

"Tout le réseau derrière l'opération a été découvert", a-t-il ajouté, sans préciser s'il parlait des huit personnes arrêtées ou si d'autres suspects avaient été identifiés sans être arrêtés.

"Dans le cadre de la coopération sécuritaire entre la Tunisie et la Grande-Bretagne, 10 enquêteurs britanniques enquêtent sur l'attentat" en Tunisie, a ajouté le ministre, alors que 30 morts parmi les 38 victimes de l'attaque étaient des Britanniques.

En outre, pour protéger les sites touristiques, "il y a eu le déploiement de 1.377 agents sécuritaires armés supplémentaires dans les établissements hôteliers et sur les plages", a ajouté M. Jendoubi.

Juste après l'attaque, revendiquée par le groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI-Daech), le gouvernement avait annoncé que la police touristique serait armée -une première selon les autorités- dans le cadre d'un plan "exceptionnel" appliqué à partir de mercredi. Des agents de sécurité armés doivent en outre la renforcer à l'intérieur et à l'extérieur des hôtels, sur les plages et dans les sites touristiques et archéologiques.

Vendredi, le tireur, identifié comme un étudiant tunisien de 23 ans se nommant Seifeddine Rezgui et armé d'une Kalachnikov qu'il avait cachée dans un parasol, a ouvert le feu sur des vacanciers sur une plage et au bord des piscines de l'hôtel.

Le président français entame une visite au Bénin dans le cadre d'une tournée africaine



Le président français François Hollande a entamé jeudi une visite au Bénin première étape d'une tournée africaine éclair qui le conduira aussi en Angola et au Cameroun.

M. Hollande doit s'entretenir lors cette visite avec son homologue Thomas Boni Yayi, alors que quelque 4,4 millions d'électeurs béninois se sont rendus aux urnes dimanche pour élire les 1.199 conseillers municipaux et communaux dans les 77 communes du pays.

Il doit en outre prononcer une allocution devant les parlementaires et d'autres personnalités du pays, et devrait s'attarder sur l'exemple de démocratie que représente ce petit Etat côte d'ivoire-africaine, qui a connu trois alternances démocratiques depuis 1990.

"Le choix d'aller au Bénin dans la période actuelle est en soi un message politique. Le président Yayi vient d'annoncer qu'il respectait la Constitution en ne briguant pas un troisième mandat en mars 2016", souligne-t-on à la présidence française.

M. Hollande arrive à Cotonou moins de deux semaines après la nomination à la tête du gouvernement de l'homme d'affaires franco-béninois Lionel Zinsou, très proche du chef de la diplomatie française Laurent Fabius et possible candidat à la succession de M. Boni Yayi.

BUJUMBURA - Un calme précaire régnait jeudi matin dans la capitale burundaise Bujumbura, au lendemain d'une journée meurtrière au cours de laquelle six personnes au moins ont été tuées par balle.

JUBA - Une personne a été tuée et six autres blessées après que des rebelles ont ouvert le feu dans une base onusienne au Soudan du Sud abritant quelque 30.000 civils, a affirmé mercredi l'ONU qui a fait état de possible "crime de guerre".

LIBYE

Divergences à Tripoli sur le projet d'accord de l'ONU pour une sortie de crise...

Les Parlements libyens rivaux se penchaient mercredi sur le dernier projet d'accord pour un gouvernement d'union nationale mais le retour à la table des négociations de leur délégation respective pourrait ne pas avoir lieu cette semaine, en raison de divergences à Tripoli.

Les deux Parlements, qui sont sous pression de la communauté internationale pour signer un accord de sortie de crise sous l'égide de l'ONU, ont réuni depuis deux jours leurs instances, ont indiqué à l'AFP des responsables à Tripoli et à Tobrouk.

«Nous sommes en train d'examiner les textes avec nos négociateurs qui étaient au Maroc» (pour négocier avec l'ONU), a indiqué à l'AFP un responsable du gouvernement installé à Tripoli.

Selon lui, le Congrès général national (CGN, Parlement non reconnu par la communauté internationale) devait voter le texte «aujourd'hui (mercredi)». Mais cela pourrait être reporté d'une semaine», a-t-il ajouté.

Fajr Libya, coalition de milices qui soutiennent les autorités de Tripoli, a en effet fait savoir qu'elle rejetait la dernière mouture du texte de l'ONU affirmant sur sa page officielle Facebook que signer ce texte serait «une trahison car il consacre le retour d'une dictature fasciste sous l'égide de l'ONU».

Des dizaines de Libyens, dont des femmes, ont manifesté mercredi devant le siège du CGN à Tripoli pour s'opposer à ce texte, brûlant des photos de l'émissaire onusien pour la Libye, Bernardino Leon, selon un photographe de l'AFP.



A Tobrouk (est), siège du Parlement reconnu par la communauté internationale, le député et rapporteur du comité de dialogue, Oussama Mohamed Faraj al-chaaf, a indiqué que le Parlement était «prêt en principe à avaliser» le texte, selon une agence de presse proche du gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Après des mois de tractations, M. Leon avait affiché lundi son optimisme, affirmant que les deux délégations, retournées consulter leur Parlement respectif, seraient de retour au Maroc d'ici jeudi pour pour-

suivre les négociations.

La dernière mouture du projet onusien prévoit notamment la formation pour un an d'un gouvernement d'union nationale.

Les Etats-Unis et cinq pays européens (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Espagne) ont appelé les deux Parlements rivaux à accepter le projet d'accord proposé par l'ONU.

«Nous considérons que ce document est réfléchi, une base équilibrée pour un accord qui répond aux attentes urgentes du peuple libyen et assure l'unité de la Libye», ont ajouté ces pays.

...Le Conseil de sécurité pousse à un accord politique

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté mercredi les factions libyennes à trouver un accord politique, à la veille de la reprise prévue des négociations.

Dans une déclaration adoptée par consensus, les 15 pays «exhortent les participants (aux négociations) à s'accorder sur un gouvernement de transition et à signer le projet» d'accord proposé par l'ONU «dans les prochains jours».

Un gouvernement d'union «est dans l'intérêt du peuple libyen et de son avenir, afin de mettre fin aux crises politiques et sécuritaires et de faire face à la menace croissante du terrorisme».

BURUNDI

Retour au calme à Bujumbura, au lendemain d'une journée meurtrière

Un calme précaire régnait jeudi matin dans la capitale burundaise Bujumbura, au lendemain d'une journée meurtrière au cours de laquelle six personnes au moins ont été tuées par balle, ont rapporté des médias. Le quartier de Cibitoke, foyer depuis deux mois de la contestation contre le président burundais Pierre Nkurunziza et où ont été tuées les victimes mercredi matin, était calme et de nouveau ouvert à la circulation jeudi.

Le quartier avait été bouclé par les forces de l'ordre la majeure partie de mercredi. Jeudi matin, quelques membres des forces de l'ordre y étaient en faction, mais la présence policière n'y était pas massive. Le reste de la capitale burundaise était

aussi calme. Mercredi, la police a affirmé avoir engagé des combats à Cibitoke avec un «groupe armé», qui ont fait un mort dans ses rangs et cinq parmi les «assaillants».

Mais des témoins ont donné une toute autre version des faits, parlant d'exécutions sommaires lors d'une opération de ratissage du quartier par les policiers.

Un journaliste de l'AFP qui a pu se rendre sur place en fin d'après-midi a dénombré de son côté six cadavres de civils.

L'incident de mercredi est venu un peu plus alourdir un climat délictueux dans ce pays des Grands Lacs où les résultats des élections législatives et communales de lundi, boycottées par l'opposition et décriées par la

communauté internationale, sont toujours attendus.

En raison de la grave crise politique actuelle, la communauté internationale comme l'opposition estimaient que les conditions n'étaient pas réunies pour des scrutins «crédibles».

L'officialisation fin avril de la candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat a déclenché un mouvement de contestation populaire qui a été violemment réprimé par la police et donné lieu à de sanglants heurts avec les jeunes du parti au pouvoir, les «Imbonerakure» -une «milice», selon l'ONU.

Au total, les violences ont fait plus de 70 morts et plus de 140.000 Burundais ont fui dans les pays voisins.

L'AFRIQUE EN BREF

NEW YORK (Nations-Unies) - Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté mercredi les factions libyennes à trouver un accord politique, à la veille de la reprise prévue des négociations.

TRIPOLI - Les Parlements libyens rivaux se penchaient mercredi sur le dernier projet d'accord pour un gouvernement d'union nationale mais le retour à la table des négociations de leur délégation respective pourrait ne pas avoir lieu cette semaine, en raison de divergences à Tripoli.

TUNIS - La Tunisie a affirmé mercredi avoir commencé à renforcer la sécurité autour de ses sites touristiques après l'attentat sanglant dans un hôtel en bord de mer qui a tué 38 touristes, dont 30 Britanniques, selon un bilan définitif.

LE CAIRE - Le gouvernement égyptien a approuvé mercredi une nouvelle loi antiterroriste, réclamant également des procédures d'appel plus rapides, deux jours après la mort du procureur général Hicham Barakat dans un attentat au Caire.

APS

La communauté internationale salue le rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et La Havane

La communauté internationale a salué le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba, après un demi-siècle de tensions héritées de la Guerre froide.

Cette annonce, qui était attendue depuis que Washington avait retiré, fin mai, La Havane de la liste noire des Etats soutenant le terrorisme, a été officialisée mercredi par le président cubain, Raul Castro, et son homologue américain, Barack Obama. La date de la réouverture des ambassades est prévue pour le 20 juillet.

Un «signal encourageant» pour communauté internationale

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité mercredi de l'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis.

«La restauration des relations diplomatiques est une étape importante sur la voie d'une normalisation des relations», a déclaré M. Ban, ajoutant que «en accord avec les principes de sa Charte fondatrice, l'Organisation des Nations

Unies appuie les efforts visant à promouvoir de bonnes et harmonieuses relations de voisinage entre Etats».

L'Union européenne a également salué le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba, et encouragé la levée de l'embargo américain sur l'île, une mesure «dépassée et en contradiction» avec ces développements.

«L'annonce selon laquelle les Etats-Unis et



Cuba sont sur le point de rétablir leurs relations diplomatiques et de rouvrir leurs ambassades, est une étape vraiment historique sur le chemin d'une pleine normalisation des relations entre ces pays», a indiqué une porte-parole du service diplomatique de l'UE.

La porte-parole de l'UE a salué «un signal encourageant pour la communauté internationale» disant que «l'UE encourage les deux parties à continuer de travailler sur certaines questions non résolues, en particulier la levée de l'embargo, qui est un instrument dépassé et en contradiction avec l'évolution du contexte».

La Chine a, de son côté, affirmé soutenir la décision de Cuba et des Etats-Unis de faire avancer la normalisation de leurs relations.

«La reprise des liens diplomatiques entre Washington et la Havane est favorable aux intérêts communs des deux pays et de

leurs peuples», a indiqué Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

«La Chine espère que les Etats-Unis lèveront le blocus et les sanctions imposés contre Cuba le plus tôt possible et développeront des relations normales avec le

monde», a-t-elle ajouté, évoquant un exemple à suivre.

L'embargo économique: une question épique entre les deux pays

Au-delà du rétablissement des relations diplomatiques demeure l'épineuse question de l'embargo, imposé à Cuba par John F. Kennedy en 1962, toujours en vigueur.

Décrété en février 1962 et sévèrement renforcé par la loi Helms-Burton de 1996, l'embargo américain total sur les transactions économiques et financières avec Cuba est régulièrement dénoncé par La Havane comme un obstacle au développement de l'île.

La nomination d'ambassadeurs permettra d'améliorer les relations entre les deux pays, mais «la normalisation est un autre sujet», a d'ores et déjà averti le président cubain Raul Castro.

M. Obama a demandé au

Congrès, dont les deux chambres sont contrôlées par ses adversaires républicains, de travailler à la levée de cet embargo. Mais l'issue des discussions en cours est incertaine et le processus légal s'annonce long.

Depuis 1977, les deux pays, séparés seulement par le détroit de Floride, sont chacun représentés via des Sections d'intérêts à Washington et La Havane, chargées essentiellement de



NUCLÉAIRE IRANIEN L'Iran et les Etats-Unis évoquent des «progrès»

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif ont évoqué mercredi des «progrès» dans les négociations sur le nucléaire iranien.

Dans des termes quasiment identiques, MM. Kerry et Zarif, les deux principaux acteurs dans ce dossier, ont assuré mercredi que des «progrès» justifiaient une poursuite des pourparlers au-delà de la date butoir initiale du 30 juin.

«Nous travaillons très, très dur, et nous sommes confrontés à des questions très difficiles, mais nous pensons que nous faisons des progrès et c'est pourquoi nous allons continuer à travailler», a déclaré M. Kerry lors d'un point-presse devant le palais Coburg, où ont lieu les discussions.

«Nous avons fait des progrès et nous continuons de faire des progrès», a aussi souligné M. Zarif un peu plus tôt.

Signe d'une légère détente, l'Iran a annoncé jeudi avoir récupéré 13 tonnes d'or faisant partie de ses réserves bloquées dans le cadre des sanctions internationales, après un accord conclu en marge des négociations à Vienne.

L'Iran et les puissances du P5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) se sont donné jusqu'au 7 juillet au moins, pour parvenir à un accord final dans le dossier. Mais MM. Kerry et Zarif ont tous deux rappelé que les négociations achoppaient toujours sur des points cruciaux.

Parallèlement aux efforts diplomatiques déployés dans la capitale autrichienne, Yukiya Amano, le chef de l'AIEA, doit rencontrer jeudi les autorités iraniennes au plus haut niveau, afin d'accélérer la résolution des questions toujours en suspens.

Les pays du P5+1 sont engagés depuis 20 mois dans d'intenses tractations pour arracher un compromis historique sur ce contentieux vieux de plus de dix ans.

Le président américain, Barack Obama, qui a érigé ce dossier en priorité de son action, a toutefois prévenu mercredi soir qu'il refuserait «un mauvais accord».

Personne n'est prêt «à un accord à n'importe quel prix», a répondu jeudi en écho un des principaux négociateurs iraniens, Abbas Araghchi.

Outre l'inspection des sites suspects iraniens, d'autres questions clés restent à régler, comme la durée d'un accord. La communauté internationale veut brider le programme nucléaire iranien pendant au moins dix ans. Mais l'ayatollah Khamenei s'est élevé la semaine dernière contre une limitation trop longue dans le temps des capacités iraniennes.

La levée des sanctions constitue aussi un point capital à régler. Téhéran souhaitant des mesures immédiates quand le P5+1 veut une levée progressive et sous condition de ces sanctions.

YÉMEN

Le médiateur de l'ONU croit en une trêve humanitaire rapide

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, s'est montré confiant mercredi quant à l'établissement d'une trêve humanitaire au cours des deux semaines restantes du ramadan, ce qui permettrait d'acheminer de l'aide à la population.

«Nous restons optimistes quant à nos chances de l'obtenir», a déclaré Ismail Ould Cheikh Ahmed dans la capitale saoudienne Ryadh, au terme d'une deuxième journée de discussions avec le gouvernement yéménite en exil.

Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon avait appelé à un cessez-le-feu humanitaire immédiat de deux semaines au début du mois sacré du ramadan, le 18 juin.

«Nous en discutons avec toutes les parties prenantes», a assuré M. Ould

Cheikh Ahmed, le jour même où l'ONU a décrété son niveau d'urgence humanitaire le plus élevé pour le Yémen.

Selon l'ONU, plus de 21,1 millions de Yéménites ont désormais besoin d'assistance humanitaire — soit 80% de la population --, 13 millions d'entre eux souffrent de pénurie alimentaire et 9,4 millions ont un accès réduit à l'eau.

Un cessez-le-feu de cinq jours proposé en mai par l'Arabie saoudite avait permis de fournir de l'aide aux Yéménites. Mais la coalition menée par les forces saoudiennes avait vite repris ses frappes, accusant les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, d'avoir brisé le cessez-le-feu.

Les pourparlers de paix à Genève ont échoué le mois dernier, et M. Ould Cheikh Ahmed a déclaré à l'agence AFP qu'il n'y avait pas de «plan immédiat»

pour leur reprise. «Nous préférons faire la navette entre les deux parties jusqu'à l'établissement d'un accord», a-t-il précisé.

Le médiateur prévoit de se rendre dans la capitale yéménite Sanaa, contrôlée par les rebelles, pour mener des discussions avec les Houthis et des membres du parti de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, pour «réussir à établir un accord, avant la fin du ramadan, je l'espère».

Il existe «quelques garanties» selon lesquelles ce cessez-le-feu sera plus respecté que le précédent, selon le médiateur.

«Dans le meilleur des cas, nous aurons un accord global, avec des observateurs qui pourront constater le respect du cessez-le-feu», a ajouté M. Ould Cheikh Ahmed.

ALLEMAGNE

L'espionnage de la NSA allait plus loin que le portable de Merkel

L'espionnage pratiqué par l'agence de renseignement américaine NSA allait plus loin que le portable de la chancelière Angela Merkel et a visé également plusieurs ministres, affirme mercredi le quotidien *Suddeutsche Zeitung*, citant des documents révélés par WikiLeaks.

Selon le journal de Munich, qui fait état d'une liste de nombreux écoutes remontant aux années 2010-2012, l'agence américaine s'intéressait particulièrement aux activités

des ministères des Finances, de l'Economie et de l'Agriculture. «L'actuel ministre de l'Economie et vice-chancelier Sigmar Gabriel était à l'époque dans l'opposition mais on peut néanmoins estimer qu'il a été ou est écouté», estime le journal. Par ailleurs, dans la liste en possession de la NSA se trouve le numéro de l'ancien ministre des Finances Oskar Lafontaine qui a quitté son poste en 1999. Ce numéro est «toujours actif, celui qui le compose atterrit au secrétariat du ministre des Finances, Wolfgang Schäuble», souligne le *Süddeutsche Zeitung*. Les Allemands, très sensibles aux questions de données privées notamment à cause de leur expérience des dictatures nazie et communiste, avaient été choqués par les révélations de l'ancien consultant de la NSA, Edward Snowden, sur un vaste système de surveillance électronique du pays et ce, pendant plusieurs années. Selon ces premières révélations, le portable de la

chancelière avait également été écouté, ce qui avait affecté la relation entre l'Allemagne et les Etats-Unis, traditionnellement très étroite. «L'espionnage entre amis, cela ne va pas du tout», avait alors déclaré Mme Merkel. De son côté, le président américain Barack Obama avait exclu de futures opérations d'espionnage de Mme Merkel, laissant de facto entendre qu'elle avaient eu lieu dans le passé.



INCHAD

Ambiance spirituelle envoûtante à Biskra avec la troupe locale "Qamar"

La troupe biskri "Qamar" a plongé, mercredi soir, le public qui avait pris place dans la salle de cinéma Atlas, dans une atmosphère envoûtante, mystique, tout en spiritualité, au cours d'une veillée de Ramadhan dédiée à l'Inchad.

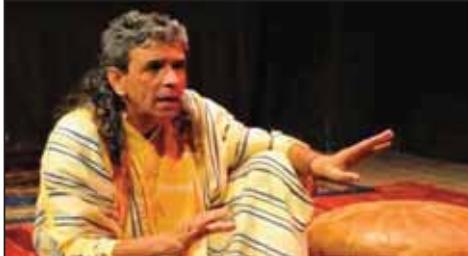
Recueillie et admirative devant la maîtrise et le talent des artistes, l'assistance, composée majoritairement de familles, a eu à apprécier plusieurs gâcidas glorifiant le Créeateur et son prophète Mohamed (QSSSL), dont "Allah ya maouulana" et "Mohamed Djed el hassanine".

Le public a également applaudi très chaleureusement un chant dédié à l'Algérie sous le titre "Min adjli biladi", dont l'exécution a suscité des moments d'intense émotion.

La soirée qui a attiré un public nombreux malgré la canicule qui affecte la région des Zibans était organisée dans le cadre d'un programme concocté spécialement pour l'animation des veillées du mois sacré. Un programme, précisera à l'APS le directeur de la culture, Ahmed Mouadaâ, "très varié qui devrait satisfaire tous les goûts, des amateurs de musique aux férus des planches en passant par les amoureux de l'Inchad et du Madih".

La direction de la culture s'attache aussi à ne pas confiner les soirées au seul chef-lieu de wilaya puisque, selon M. Mouadaâ, plusieurs communes accueilleront les troupes et les formations qui se produiront à Biskra.

Le conteur Mahi Seddik à Rabat pour le festival «Maroc des contes»



Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, prendra part au 12ème Festival international «Maroc des contes» prévu du 4 au 11 juillet à Rabat, indiquent les organisateurs.

Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement du Grand Sud.

Des artistes et conteurs en provenance d'une quinzaine de pays différents dont la Tunisie, la Palestine, l'Irak, la Chine ou encore le Canada prendront part à cette manifestation qui accueillera également des chercheurs et universitaires pour étudier les similitudes en matière de contes entre ces pays et

discuter de la sauvegarde de ce legs patrimonial.

Organisé par l'association «Conte'Act», le festival «Maroc des contes» vise à préserver le patrimoine immatériel conté en créant cette année le Grand Prix du meilleur conteur.

Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des Goual (conteurs).

Ces dernières années, le conteur a animé, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

Le ministère de la Culture soutiendra le projet du réseau algérien de défense des droits de l'enfant

Le ministère de la Culture a assuré le réseau algérien, de défense des droits de l'homme «Nada» pour son projet de réalisation d'un centre d'accueil pour enfants, «Refuge du cœur», a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi qui a rencontré le président du réseau algérien «Nada», Abederrahmane Arar l'a assuré de son soutien pour son projet de réalisation d'un centre d'accueil pour enfants «Refuge du cœur».

Le ministère œuvrera dans le cadre de la diffusion de la culture des droits de l'enfant à assurer un grand nombre de livres au niveau de la bibliothèque du centre ainsi que l'accompagnement artistique du théâtre pour enfant, en voie de réalisation, outre la dotation de la salle de musique d'instruments musicaux et l'organisation de cycles de formation dans la musique et la chorégraphie.

Le ministère de la Culture sensibilisera sur les activités du réseau Nada



à travers ses institutions culturelles (directions de la culture) et les espaces culturels y relevant.

La première étape concernera cinq wilayas (Alger, Tizi Ouzou, Blida, Tipasa et Médéa).

ANNABA

Le public du festival de la musique citadine découvre la Aïta Jabaliyya marocaine

La septième soirée du festival national de la musique et de la chanson citadines d'Annaba a proposé, mercredi soir, un concert de l'artiste marocain Abou El Ouazzani qui a fait découvrir au public la Aïta Jabaliyya marocaine.

Accompagné de son groupe, dont les membres étaient tous vêtus de tenues traditionnelles typiques des montagnes du nord-ouest du Maroc, l'artiste a gratifié le public du théâtre régional Azeddine-Medjoubi de sonorités folkloriques authentiques et rythmées qui ont fait danser les jeunes présents dans la salle.

Abdou qui se produit pour la première fois en Algérie a interprété, durant une heure, plusieurs morceaux du territoire marocain dont «Bism Allah de-khelna», «Hezzi aynik», «Arouni zine j'bal», suivis d'une chansonnette pour la ville hôte «Ya Annaba, ya nouara», très appréciée par l'assistance. Mélomanes et connaisseurs, les annabis, venus en grand nombre, ont suivi avec enthousiasme le concert comme le confirment les propos d'une dame venue en famille de la commune de Sidi-Amar: «C'est un vrai plaisir de découvrir ce genre folklo-

rique que nous ne connaissons pas et qui nous a vraiment dépayrés, même si le Maroc est un pays voisin».

La seconde partie de la soirée a été animée par l'artiste chaâbi Didine Kerroum et l'orchestre local de malouf qui ont quelque peu «calmé» le public après les tonitruances de la Aïta Jabaliyya. Le festival national de la musique et de la chanson citadines, ouvert le 25 juin, sera clôturé vendredi. Il est organisé par la direction de wilaya de la culture en collaboration avec le théâtre régional Azeddine-Medjoubi.

L'Unesco appelle à lutter contre l'«épuration culturelle» menée par les extrémistes

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a appelé mercredi à Londres à lutter contre la «stratégie d'épuration culturelle» menée par les extrémistes de l'organisation autoproposée «Etat islamique» (EI/Daech) et à faire de la culture un outil de lutte contre eux.

«Les destructions du patrimoine par les extrémistes ne sont pas des dommages collatéraux. Les extrémistes ciblent systématiquement le patrimoine pour frapper le cœur et les racines des sociétés», a estimé Mme Bokova lors d'une conférence à l'institut Chatham House, voyant là une «stratégie d'épuration culturelle».

Plusieurs sites archéologiques ont été pris pour cible par les éléments de l'EI/Daech. Ils ont récemment miné la célèbre cité antique de Palmyre, faisant craindre un désastre pour ce site inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité.

«La culture a toujours été victime de la guerre mais ce que nous voyons aujourd'hui est sans précédent, par son ampleur et sa nature. Cela requiert une nouvelle approche, de nouvelles politiques et un nouveau type de coopération au sein de la communauté internationale», a plaidé la directrice générale de l'Unesco. «Je crois que la prise de conscience que le «hard power» ne sera pas suffisant pour vaincre l'extrémisme violent (...). Nous avons aussi besoin de «soft power»», a-t-elle ajouté, soulignant que «la culture devrait faire partie de notre réponse à l'extrémisme violent».

L'Unesco, qui tient jusqu'au 8 juillet à Bonn (Allemagne) la 39e session de son Comité du patrimoine mondial, a lancé une campagne intitulée «Unite4Heritage» visant à défendre le patrimoine menacé par les extrémistes mais aussi à contrer leur propagande.

Le site d'Hatra en Irak classé patrimoine en péril par l'Unesco

Le site archéologique irakien d'Hatra, visé par le groupe autoproposé «Etat islamique» selon une vidéo que (Daech/EI) a publiée sur internet en avril, a été classé mercredi patrimoine en péril par l'Unesco, selon un communiqué de l'institution.

«Le site d'Hatra (Irak) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'Unesco en raison des destructions infligées à ce site du patrimoine mondial par des groupes armés», explique l'organisation onusienne.

Début avril, l'EI avait publié une vidéo mettant en scène des jihadistes détruisant à coups de fusils et de pioches des antiquités sur ce site, inscrit depuis 1985 sur la Liste du patrimoine mondial.

«Daech nous a envoyé pour détruire ces idoles parce qu'elles sont vénérées à la place de Dieu», expliquait l'un des deux jihadistes s'exprimant dans cette vidéo de sept minutes, qui n'est pas datée. Le classement d'Hatra comme patrimoine en péril «est un ins-

trument destiné à fédérer le soutien de la communauté internationale en faveur du patrimoine irakien», souligne l'Unesco.

«Grande cité fortifiée» et «capitale du premier royaume arabe, Hatra résista deux fois aux Romains, en 116 et en 198, grâce à sa muraille renforcée de tours», explique l'organisation. «Les vestiges de la ville, et en particulier les temples où l'architecture grecque et romaine se combine avec des éléments de décor d'origine orientale, témoignent de la grandeur de sa civilisation», poursuit l'institution.

L'Unesco a ouvert dimanche à Bonn la 39e session de son Comité du patrimoine mondial pour examiner d'ici au 8 juillet une trentaine de candidatures à l'inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Dimanche, sa directrice générale, Irina Bokova, avait déjà dénoncé la destruction de trésors architecturaux et culturels par l'EI.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : L'intouchable Drew Peterson
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:32 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Culture Infos : Trafic info
20:37 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Peps
20:55 Autre : MasterChef
23:10 Série TV : Revenge

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Autre : Météo des plages
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:10 : Des jours et des vies (25 mn)
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:49 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Culture Infos : Rue de la formation
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Série TV : Cold case, affaires classées

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 Série TV : Georges le petit singe
07:07 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:28 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:53 Série TV : NinjaGo
08:15 Culture Infos : Ludo vacances
08:18 : Les lapins crétins : invasion
08:25 : Les lapins crétins : invasion
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:39 : Les lapins crétins : invasion
08:46 : Les lapins crétins : invasion
08:52 : Les lapins crétins : invasion
09:02 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:24 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:50 Série TV : Zip Zip
10:01 Série TV : Zip Zip
10:16 : Les lapins crétins : invasion
10:22 : Les lapins crétins : invasion
10:29 : Les lapins crétins : invasion

CANAL+

10:39 : Les Dalton
10:46 : Les Dalton
10:54 : Les Dalton
11:05 : Les Dalton
11:13 : Les Dalton
11:20 : Les Dalton
11:28 : Les Dalton
11:36 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Dans la ligne de mire
22:55 Autre : Météo
23:00 Autre : Soir 3
23:25 Culture Infos : Le pitch
23:30 Cinéma : L'inspecteur Harry

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Une rencontre
09:50 Autre : Connasse
09:52 Autre : Connasse
09:54 Culture Infos : Salut les Terriens !
11:00 Cinéma : Deadly Game
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Le JT
13:01 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:10 Cinéma : Les combattants
15:45 Culture Infos : Emmaüs : le business de la misère ?
16:40 Série TV : Vikings
17:30 Série TV : Vikings
18:20 Série TV : The Big Bang Theory
18:40 Autre : Le JT
19:04 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:25 Série TV : Scandal
23:05 Série TV : Lilyhammer
23:50 Cinéma : The Chase

M6

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Une vie de mensonges
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Un mari sur Internet
15:45 : En détresse
17:40 Autre : Les réines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
22:40 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Koh-Lanta**TF1****Résumé**

Onzième semaine d'aventure pour les baroudeurs de Johor. Certes, le plus dur est passé, mais les derniers jours s'annoncent difficiles et les survivants vont devoir plus que jamais se surpasser... Pas question de molir ! Deux nouvelles épreuves attendent les candidats : les Tables à bascule et le Fil d'Ariane. Dans le jeu de confort, l'agilité et la concentration seront indispensables. Pour le jeu d'immunité, les candidats devront acheminer un bois sculpté en forme de tortue de mer jusqu'au bout d'un parcours semé d'embûches. Une fois encore, les compétiteurs sont mis à rude épreuve. Mais certains, taillés pour l'aventure, ont tous les atouts pour l'emporter. Qui échappera au Conseil du soir ? Qui ne reverra pas ses camarades de jeu ? Suspense...

2

20h45

Les années bonheur en vacances

Résumé

Sur Twitter #lesanneesbonheur. Nostalgie et bonne humeur au programme : Patrick Sébastien propose une sélection des meilleurs moments de l'émission, entouré d'une pléiade d'artistes, de chanteurs, d'imitateurs et d'humoristes ! Ceux-ci présentent les petits secrets et les souvenirs des années passées. Une soirée festive et gaie en perspective avec Corona, Kenji Girac, Scorpions, Gilbert Montagné, Serge Lama, Fréro de Lavega, Ricchi & Poveri, George Chelon, Shy'm, John Miles, Isabelle Boulay, Dany Brillant, Peter Frampton, Bernard Lavilliers, Zaz, Cali, Rick Astley, Hervé Vilard, M Pokora, Nicole Croisille et Yannick Noah. Côté humour et imitations, Les Chevaliers du fil, Jean Martini, Les Jumeaux et Olivier de Benoist ont répondu présent à l'appel.

**3**

19h30

Thalassa**Résumé**

De critiques en plages, d'estuaires en deltas, «Thalassa» se lance dans un voyage en deux parties le long des côtes de France, à la découverte de tous les trésors maritimes du littoral. Ce premier volet survole la Baie de Somme jusqu'aux côtes de Bretagne, en passant par les rivages normands et de multiples escales. Le rythme des marées du Cotentin, une course de chevaux sur une plage et la pêche au bar sur de petits navires en mer d'Iroise, sont autant d'aventures qui ponctuent ce périple, de la Picardie au golfe du Morbihan. Le voyage est également l'occasion de profiter des joies du vent à Dieppe, de jouer une partie de golf sur les falaises d'Etretat, de déguster un gigot de pré-salé dans la baie du Mont-Saint-Michel, ou encore d'embarquer à bord d'un bateau corsaire à Saint-Malo et de partager un moment de la vie des mousses, à Brest.

CANAL+

20h55

Transformers : l'âge de l'extinction

Résumé

Désormais pourchassés par la CIA infiltrée par les aliens, les anciens alliés Autobots, emmenés par Optimus Prime, reprennent le combat pour sauver le genre humain de l'anéantissement.

**M6**

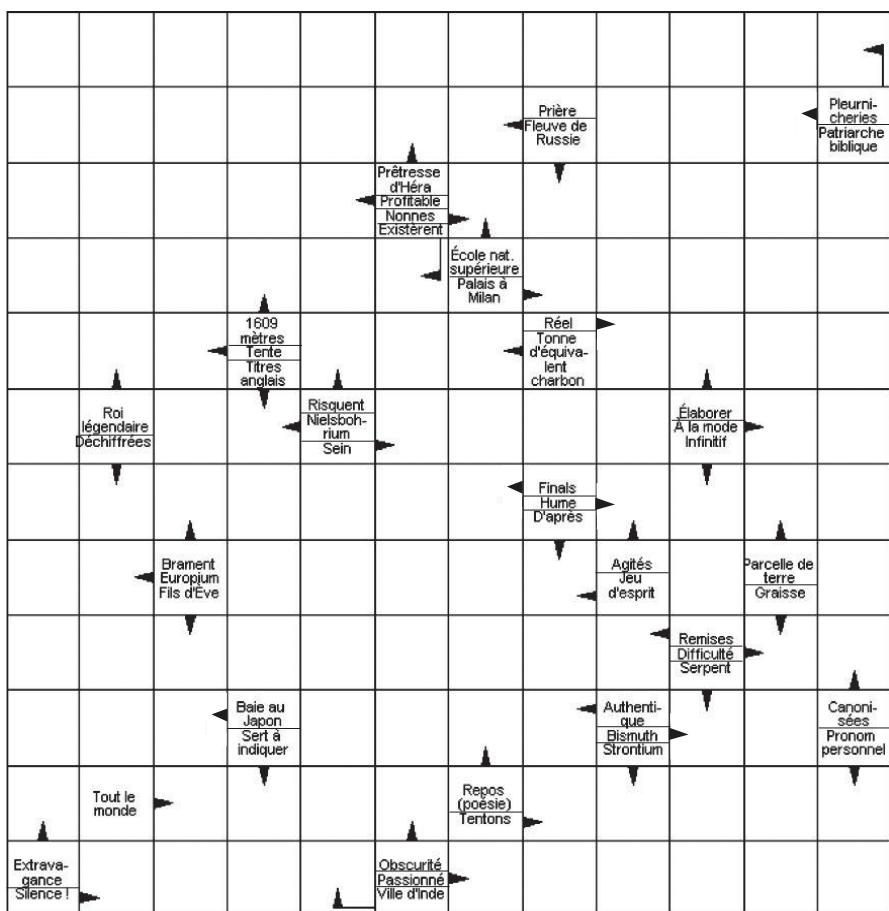
20h50

NCIS : enquêtes spéciales

**Résumé**

Robert Banks, réserviste de la Navy spécialisé dans les techniques de guerres psychologiques, s'est pendu chez lui. Mais on lui a aussi tiré dessus. Est-ce la corde ou la balle qui l'a tué en premier ? Son amie et conseiller Rachel Cranston dément la thèse du suicide : divorcé, Banks ne vivait que pour sa fille et son travail ! La psychologue Samantha Ryan, une collègue de Banks qui travaille pour le Pentagone, débarque dans les bureaux du NCIS...

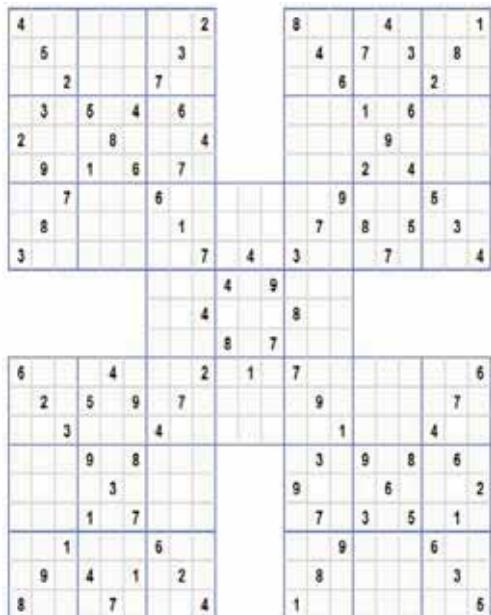
Mots fléchés n°1000



Samouraï-Sudoku n°1000

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1000

Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibé-

rie orientale - Tel quel

7.Tour - Prénom féminin

8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition

9.Atomes - Arme

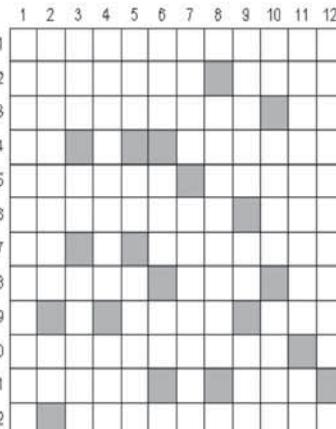
10.Contrôleur

11.Petit de l'oeil - Revenu minimum d'insertion

12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 2 juillet

362 av. J.-C. : bataille de Mantinée.

1187 : bataille de Hattin

1776 : déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

1902 : fin de la guerre américano-philippine.

1946 : indépendance des Philippines.

1994 : fin du génocide au Rwanda.

Célébrations :

- Argentine : Día del Médico Rural, Journée du médecin rural, commémore la naissance du docteur Esteban Laureano Maradona (es).

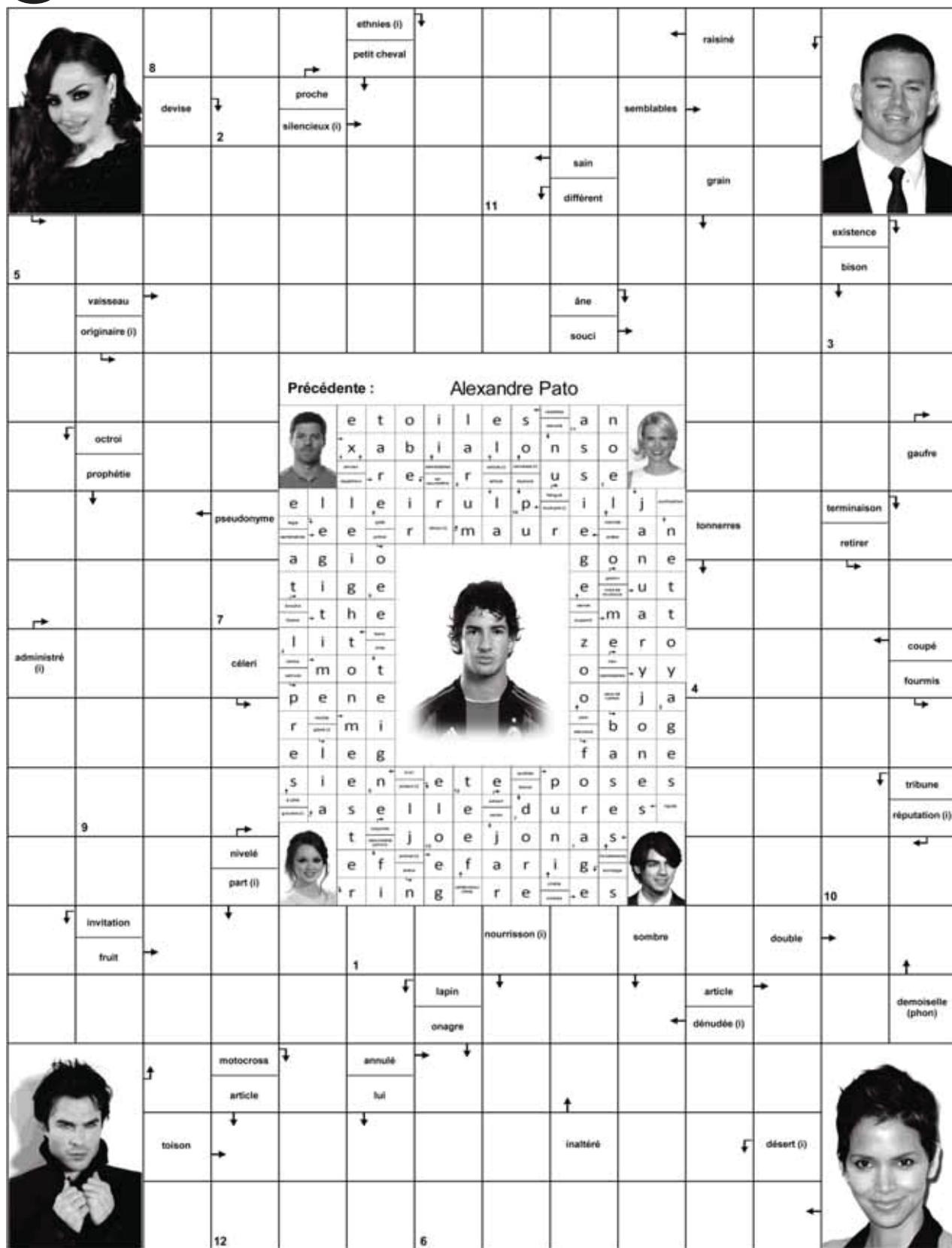
- États-Unis : Independence Day, fête nationale américaine.

- Philippines : Philippine Republic Day (en), commémore l'indépendance des Philippines obtenue des États-Unis.

- Rwanda : Fête de la libération, marque la fin du génocide en 1994.

- Venezuela : Día del Arquitecto, Journée de l'architecte.

N° 76



Construction médiévale située à Istanbul





La recette du jour

Mthewem aux amandes

(viande d'agneau ou de poulet, boulettes de bœuf haché et amandes)



INGRÉDIENTS

- 700 g de viande d'agneau ou de poulet
- 250 g de viande de bœuf hachée
- 1 tête d'ail
- 1 bouquet de coriandre
- 1 bouquet de menthe
- 1 jus d'un citron
- 1 œuf
- 100 g de pain sec trempé dans le lait
- 1 poignée de pois chiches précuits
- 1 poignée d'amandes entières et bien blanchies
- 2 c. à soupe d'huile
- 2 c. à soupe de beurre
- 1 c. à café de poivre noir
- 1 c. à café de cannelle
- 1 c. à café de cumin
- sel

PRÉPARATION

Faites revenir les morceaux d'agneau ou de poulet avec l'huile et la dersa (ail, poivre noir, cumin, s'men, et sel), une fois bien revenue, mouillez avec 1/2 litre d'eau ou de fond blanc d'agneau. Ajoutez les pois chiches et les amandes, faites cuire 30 minutes. Préparez les boulettes

de viande hachée avec 1 œuf, la cannelle, poivre noir, une pointe de cumin, sel et le pain trempé dans le lait et pressé puis deux gousses d'ail hachées finement. Mélangez bien le tout et formez les boulettes de 3 cm de diamètre réservez au froid.

Une fois la viande cuite, plongez les boulettes de bœuf dans la sauce et faites mijotez 15 à 20 minutes. En fin de cuisson mettez la coriandre, le persil ciselé et le jus de citron. Servir bien chaud dans un plat creux ou dans des assiettes à couscous.

Le dessert

Gâteau au yaourt et au chocolat



INGRÉDIENTS

- 1 yaourt (dont le pot sert ensuite de doseur)
- 2 pots de farine
- 1/2 pot de sucre
- 3/4 de pot d'huile
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 200 g de chocolat pour pâtisserie

PRÉPARATION

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C).

Mettre le chocolat à cuire au bain-marie (sans beurre ni rien d'autre).

Pendant ce temps, mélanger tous les autres ingrédients (en mélangeant d'abord la levure et la farine, sinon elles se mélangent mal). Ajouter le chocolat fondu.

Beurrer un moule à manqué et verser la pâte.

Mettre au four 15 mn à 180°C (thermostat 6), puis 15 mn à 150°C (thermostat 5).

La cuisson est différente selon les fours.

Vérifier la cuisson : il doit être cuit sur le dessus et humide à l'intérieur.

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°999

8	4	8	7	1	3	2	9	6
2	1	9	6	4	8	3	5	7
6	3	7	9	5	2	1	8	4
1	2	4	8	9	5	7	3	6
3	7	9	4	2	6	8	1	5
9	6	5	3	7	1	8	4	2
6	5	3	1	8	4	7	2	9
4	5	1	9	2	7	6	3	8
7	9	2	5	3	6	4	1	0

7	8	1	4	2	3	9	8	6
8	2	3	7	6	9	4	5	1
6	4	9	8	1	5	7	2	3
1	7	8	6	3	4	2	6	9
9	6	5	2	8	3	1	4	7
2	3	4	6	8	7	9	1	8
3	2	6	7	5	9	8	4	0
8	1	9	2	4	3	6	5	7
4	5	7	3	6	2	8	0	1

Mots Croisés N°999

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Mots Fléchés N°999

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

TAEKWONDO

8 Algériens au mondial universitaire en Corée du Sud du 15 au 20 juillet

Huit athlètes de la sélection algérienne de taekwondo, entament jeudi un stage de préparation à Yongin en Corée du Sud, en prévision de leur participation au championnat du monde universitaire "Open" prévu dans ce pays du 15 au 20 juillet, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne.

Composée de 5 garçons et 3 filles, la sélection algérienne a embarqué mercredi pour la capitale sud-coréenne (Séoul) où elle effectuera le stage du 2 au 15 juillet à l'Université de



Gyeonggi-do, ciblant à la fois la préparation des Jeux Africains prévus en septembre à Brazzaville, et des Jeux Olympiques de 2016, à Rio De Janeiro (Brésil). Outre le Mondial universitaire, la sélection algérienne prendra part au "World Taekwondo Hanmadang" du 30 juillet au

août, a ajouté le Directeur des équipes nationales (DEN) Samir Maiana. Les huit athlètes concernés par ce stage sont : Youcef Khefallah (-54 kg), Sofiane Merzouk (-68 kg), Ilyès Bellili (-74 kg) et Malek Bendaïcha (-80 kg) chez les messieurs, tandis que chez les dames, l'Algérie sera représentée par Camélia Damou (-57 kg), Sarah Dab (-62 kg) et Samia Zeggane (-67 kg). "Environ 70% des frais de ce stage ont été pris en charge par Samsung, le nouveau sponsor de la Fédération algérienne de taekwondo" a encore précisé Maiana.

AIN TÉMOUCHENT

3 karatekas filles du Nedjm Riadhi retenues au stage de la sélection cadette

Trois athlètes filles de l'association Nedjm Riadhi d'Ain Temouchent participent à partir de ce jeudi au stage bloqué de l'équipe nationale cadette de karaté, apprend-on du président de cette association. Les sœurs Benzina Nour et Ikram, ainsi que Belkadi Sarah ont été retenues à ce stage, qui se déroule au centre des équipes nationales à Soudan (Algér), sous la conduite de l'entraîneur national Maïza, a indiqué Belhadji Mohamed. Une quatrième athlète, Bouchenah Khelladi Rania, également retenue à ce stage préparatoire au championnat d'Afrique cadet d'Egypte, s'est absenteée pour des raisons personnelles, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de

cette association a convenu avec la fédération d'organiser un deuxième stage préparatoire à Ain Temouchent, au cas où les responsables locaux contribueraient à son organisation, a-t-il précisé. Ces quatre karatékas temouchentaines sont détentrices de titres nationaux après avoir réalisé de belles prouesses au championnat national. Benzina Ikram, âgée de 14 ans, a été championne d'Algérie dans sa catégorie, lors de l'édition 2014 qui s'est déroulée à Constantine. Belkadi Sara a été vice-championne d'Algérie de l'édition 2013, à Bouira, et Benzina Nour, vice-championne d'Algérie dans sa catégorie, édition 2013 à Khencelia.

ATHLETISME

MONDIAL-2015 «CADETS»

Départ de la sélection algérienne le 8 juillet, via Frankfurt

Les 9 athlètes composant la sélection algérienne cadette d'athlétisme s'enverront le 8 juillet courant pour la Colombie, en vue des championnats du monde 2015 de la catégorie prévus du 15 au 19 du même mois à Cali, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "Notre plan de vol sera : Alger - Frankfurt - Bogota - Cali. Le décollage est prévu le 8 juillet à l'heure du matin et nous arriverons sur place le lendemain (9, ndlr)" a détaillé à l'APS le Directeur des jeunes talents de la FAA, Djamel Bélaïd. La sélection algérienne, composée uniquement de garçons, sera donc à pied d'œuvre de gars,



jours avant le coup d'envoi de la compétition. Une période qu'elle "mettra à profit pour s'adapter au climat local", mais aussi "à apporter les derniers réglages à sa préparation" a ajouté Bélaïd, qui fera officier de chef de délégation en Colombie. Les 9 athlètes formant la sélection algérienne "cadets" sont : Ali-Béchir Fouad (400m haies), Bakhtoui

Akram (400m haies), Tahar Lazhar (800m), Anis Bensitti, Mohamed Bouazziza (1500m), Ali Djoudar, Abderezak Abed (3000m plat), Mohamed Ghalem (2000m steeple), Saïd Touche (marche). Ces 9 athlètes ont été retenus pour les Championnats du monde 2015, à Cali, après avoir réalisé les minima nécessaires lors du championnat national (cadets/juniors) disputé du 14 au 16 juin à Béjaïa. La sélection algérienne est en regroupement à Alger depuis le 26 juin et d'après Djamel Bélaïd "tout s'est bien passé", même en termes de santé, car "aucune blessure" n'a été déplorée jusqu'ici.

5^e performance mondiale de tous les temps pour Makhloifi sur 1000 m

L'Algérien Taoufik Makhloifi, champion olympique du 1500 m à Londres, a réalisé mercredi soir la 5^e meilleure performance mondiale de tous les temps sur 1000 m en 2

min 13 sec 08/1000 lors de la réunion d'athlétisme de Nancy. Pour son premier 1000 m en compétition, Makhloifi se situe à un peu plus d'une seconde du record du monde du Kényan



Noah Ngeny (2:11.96) réalisé en 1999 à Rieti (Italie), sur cette distance non-olympique. Il s'empare au passage du record national, jusqu'à présent de Noureddine Morceli (2:13.73).

La n°1 mondiale Serena Williams s'est qualifiée pour le troisième tour de Wimbledon mercredi après sa victoire contre la Hongroise Timea Babos, 93e, en deux sets 6-4, 6-1. L'Américaine, qui vise un quatrième titre d'affilée en Grand Chelem (un sixième à Londres) a eu besoin de moins de 58 minutes pour écarter son adversaire grâce à un service efficace (12 aces) et un jeu plus offensif (23 coups gagnants contre 13). La cadette des soeurs Williams affrontera au prochain tour la Britannique Heather Watson, 59e mondiale.

TENNIS

WIMBLEDON Serena Williams au 3^e tour



LIGUE 1 ET 2

La LFP rappelle les clubs pour le dépôt de leurs comptes sociaux

Said B.

Au mois de mai dernier, la Ligue du Football Professionnel (LFP) avait bien demandé aux clubs professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2 de lui transmettre des documents relatifs à leurs comptes sociaux ainsi que les déclarations fiscales et parafiscales de l'exercice 2014, au plus tard le 28 mai 2015, et ce dans le cadre du contrôle financier des clubs.

Or, il s'avère que cela n'a pas encore été effectué par tous les clubs et c'est la raison pour laquelle la LFP a tenu à rappeler aux clubs justement cette procédure des plus légales afin de les mettre en conformité avec les lois et règlements. Ainsi la Ligue de Football Professionnel indique sur son site qu'elle a transmis aux clubs une lettre de rappel dans laquelle, elle les invite à transmettre dans les plus brefs délais les documents relatifs aux comptes sociaux de l'exercice 2014.

La LFP écrit donc « ... nous vous saurons gré de faire parvenir à la Ligue de Football Professionnel au plus tard le 15 juillet 2015 le dossier relatif aux comptes sociaux de l'exercice 2014 comprenant :

- Les états financiers réglementaires (actif - passif-comptes de résultats, flux de trésorerie, variations des comptes propres).

- le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2014.

- Le Procès Verbal du Conseil d'Administration ayant arrêté les comptes de l'exercice 2014.

- Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes sociaux de l'exercice 2014.

Les clubs dont l'Assemblée Générale n'a pas été tenue avant le 30 juin 2014, sont invités de justifier le report par une décision délivrée par le tribunal territorial compétent.

Or, en principe les clubs doivent également envoyer leurs déclarations fiscales concernant le G50 mensuel et le G29 relatif à la déclaration annuelle (DAS) des salaires versés aux joueurs et les retenues effectuées à la source au titre de l'IRG. Les déclarations parafiscales concernent les déclarations mensuelles des cotisations CNAS et les déclarations annuelles des salaires.

Les documents demandés doivent comporter obligatoirement l'accusé de réception de l'administration concernée, les états financiers (actif, passif, comptes de résultat, flux de trésorerie, tableaux de variations des capitaux propres), le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2014, le procès-verbal du Conseil d'administration ayant arrêté les comptes de l'exercice 2014, le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire ayant examiné et statué sur les comptes de l'exercice 2014.

Donc les clubs sont sommés d'effectuer cette procédure avant le 15 juillet sous peine de se voir donc appliquer la réglementation relative aux infractions de ce type de procédure. Il faut dire que ça va chauffer surtout si la Ligue appliquerait rigoureusement les lois et règlements en vigueur en les matière... .

S.B.



TRANSFERT

Convoité par le MC Alger, Salaheddine sort des plans de l'entraîneur du Ahly du Caire

L'attaquant international éthiopien du Ahly du Caire, Salaheddine Said, convoité par le MC Alger, est absent de nouveau de la liste des 20 joueurs de son équipe égyptienne convoqués pour le match de ce jeudi face à Oued Dejla dans le cadre du championnat local, selon le site officiel du club.

Et même si le buteur de la sélection éthiopienne vient d'être gardé dans l'effectif d'Al-Ahly en prévision de la saison prochaine, il continue d'être écarté des plans de son entraîneur. Salaheddine n'a pas été convoqué également pour la réception de l'ES Tunis (victoire 3-0), le week-end passé, en match comptant pour la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

L'agent du joueur avait indiqué récemment au site mouloudia.org que son poulain a tout conclu avec le MCA et qu'il



allait se déplacer prochainement à Alger afin de signer son contrat avec le club de Ligue 1 algérienne. Mais la décision de la direction d'Al-Ahly de ne pas le mettre dans la liste des libérés, oblige les Mouloudéens à négocier son bon de sortie avec leurs homologues caïrotes.

Salaheddine Said (26 ans), a inscrit quatre buts cette saison lors de ses rares apparitions avec Al-Ahly. Il s'est distingué avec la sélection de son pays lors du dernier match face au Lesotho disputé le 14 juin en marquant le but de la victoire (2-1) dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 comptant pour le groupe J où figure notamment l'Algérie. Le club algérois a assuré jusqu'à la fin des cinq éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbès), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane) et Rachid Bouhemma (ex-Constantine).

USM BLIDA (RECRUTEMENT) : L'entraîneur Benchadli défend ses choix

Le nouvel entraîneur de l'USM Blida, Djamel Benchadli, a encensé les quatre joueurs qu'il a fait venir du MC Oran (L1, Algérie), promettant qu'ils seront d'un bon apport pour le promu en Ligue 1 algérienne de football, après que leur transfert a suscité des critiques dans l'entourage de la formation de la ville des Roses.

Benchadli, qui a entraîné l'ASM Oran la saison passée et le MC Oran pendant celle d'avant, a été derrière la venue de Fekih, Djââdane, Hichem Cherif et Heriat à l'USMB. «Pour Fekih et Djââdane, ce sont deux espoirs du football algérien, leur engagement est un bon investissement pour le club. Je les connais assez bien pour les avoir eu sous ma coupe durant l'avant-dernière saison. Certes, ils n'ont pas beaucoup joué au cours de l'exercice passé, mais c'était un choix de l'entraîneur qui n'obéissait pas à des considérations techniques», a déclaré Benchadli en conférence de presse.

«Fekih est un buteur qui a de l'avenir, alors que Djââdane excelle par sa polyvalence. Il peut évoluer en tant qu'arrière droit, arrière central et milieu récupérateur», a-t-il ajouté. S'agissant de Hichem Cherif et Heriat, le technicien oranais a rappelé qu'il s'agit de deux cadres du MCO, rassurant sur le plus «qu'ils devraient apporter aux Vert et Blanc».



Evitant les deux autres recrues des Blidéens au cours de l'actuel mercato, à savoir Laifaoui (ex-USM Alger) et Mesfar (ex-CA Bordj Bou Arréridj), l'entraîneur n'a pas tarî d'éloges sur les deux joueurs aussi.

«Laifaoui n'est pas à présenter, c'est un ex-international dont l'expérience nous sera certainement très utile, quant à Mesfar, qui a évolué en sélection olympique, on m'a dit que du bien de lui», a précisé Benchadli.

«Au passage, il a informé de la très probable venue dans les prochaines heures du milieu de terrain du CR Belouizdad, Amiri, qu'il a également longuement vanté. Le successeur de Kamel Mouassa s'est dit en outre «peu embêté» par l'idée d'effectuer le stage d'intersaison en Tunisie, comme envisagé par la direction du club, préférant la ville d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie).

MC ORAN L'AG des actionnaires fixée au 9 juillet

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société sportive par actions (SPA) du MC Oran se tiendra le 9 juillet 2015, a appris l'APS jeudi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Outre la présentation par le président Ahmed Belhadj de ses bilans moral et financier, le rendez-vous sera une occasion pour le premier responsable mouloudéen d'évoquer d'autres sujets, notamment les problèmes financiers auxquels fait face son administration, précise la même source. Récemment, Belhadj a lancé un appel aux autorités locales d'Oran pour venir en aide au club, indiquant qu'il s'était retrouvé «seul à faire face à la récurrente crise financière» qui frappe le MCO.

Le président mouloudéen avait succédé à Youcef Djebbari aux commandes de la SPA-MCO l'été passé, après avoir reçu des assurances de la part des autorités locales de l'aider dans sa mission, a-t-il rappelé. Avant l'assemblée générale de jeudi prochain, Belhadj n'écarte pas l'idée de jeter le tablier si «toutes les parties concernées ne s'impliquent pas dans le règlement des problèmes du club», a-t-il menacé dans des déclarations à la presse. Pour sa première saison à la tête de la formation d'Al-Bahia, Belhadj a réussi à qualifier son équipe à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) après dix ans d'absence de la scène continentale.

Les Mouloudéens ont terminé à la troisième place au classement du championnat. En prévision de la saison à venir, il a réussi à faire prolonger son contrat à l'entraîneur français, Jean Michel Cavalli. Il a également engagé huit nouveaux joueurs : Moussi (US Chaouia), Ziad (CRB Ain Fekroun), El Ogbé (USM Bel-Abbès), Aïch (AS Khroub), Bouhaniche (Deportivo Leganes/D3 Espagne), Benyahia (CA Batna), Aliou Darba (FC Mosta/division 1 maltaise) et Hamza Demane (US Chaouia).

L'attaquant libyen Mohamed Zaâbia a, quant à lui, réintgré les rangs du MCO après avoir été prêté à l'Ittihad Tripoli en juillet dernier. Le club oranais entamera la prochaine saison footballistique en déplacement face au champion en titre l'ES Sétif, le week-end du 14 et 15 août.

TRANSFERT

Si Amar (JS Kabylie) s'engage avec le MC El Eulma

Le joueur de la JS Kabylie (Ligue 1, Algérie), Brahim Si Amar s'est engagé pour deux saisons avec le MC El Eulma, relégué en Ligue deux algérienne de football, a appris l'APS jeudi auprès de ce club. Si Amar avait rejoint la JSK la saison passée, mais sans pour autant bénéficier d'un temps de jeu conséquent d'où sa décision de changer d'air. Avec le MCEE, le milieu offensif de 26 ans aura l'occasion de disputer la suite de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les Vert et Rouge, battus en ouverture de cette compétition sur le terrain d'El-Merrikh du Soudan (2-0), accueilleront les voisins de l'ES Sétif le 11 juillet en cours pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules. Depuis le début du mercato estival, Le MCEE a enregistré l'arrivée de quelques joueurs qui évoluaient en divisions inférieures, à l'exception de Nassim Dehouche, le désormais ex-capitaine d'équipe du MO Béjaïa, détenteur de la Coupe d'Algérie et vice-champion de la Ligue 1.

APS



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte à tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

• Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

170-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

ETATS UNIS - CUBA

L'Algérie se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis

L'Algérie s'est félicitée du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis, suspendues depuis plus d'un demi-siècle, considérant qu'il s'agit là d'une «nouvelle réjouissante» qui augure de «dendemains meilleurs», a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

«Le rétablissement dans le courant de ce mois de juillet 2015, des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis, suspendues depuis plus d'un demi-siècle, et l'ouverture des missions diplomatiques dans les deux capitales, est une nouvelle réjouissante qui augure de lendemains meilleurs, non seulement pour les peuples cubain et américain, mais aussi pour tous les peuples de la région et même au-delà», a souligné le porte-parole dans une déclaration à l'APS. Tout en félicitant les gouvernements américain et cubain pour cette avancée, «nous formulons l'espérance que ce nouveau pas franchi sur la voie du rapprochement puisse être suivi d'autres initiatives, notamment la levée de l'embargo contre Cuba qui parachèvera ce processus et qui consacrera la normalisation des relations entre ces deux pays voisins», a-t-il ajouté.

Le président américain Barack Obama avait annoncé mercredi le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba, après plus d'un demi-siècle de tensions héritées de la guerre froide, évoquant l'ouverture d'un «nouveau chapitre». Les relations diplomatiques étaient suspendues depuis 1961, sur décision du président américain John F. Kennedy. Cette décision avait été motivée par le rapprochement des révolutionnaires castristes avec l'URSS et la confiscation des biens américains.

ALGÉRIE-JAPON

Le vice-président de l'APN reçoit l'ambassadeur japonais

L'ambassadeur du Japon à Alger, Massaya Fujiwara a été reçu mercredi à Alger par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouaris. Outre les relations bilatérales et les perspectives de leur développement, l'entretien a porté particulièrement sur la relance de la coopération parlementaire, indique un communiqué de l'APN. Les deux parties ont également passé en revue la coopération économique en évoquant plusieurs aspects dont la formation des cadres en mettant à profit l'expérience japonaise en matière de nouvelles technologies.

ALGÉRIE - EUROPE

Participation de l'Algérie à la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Le Parlement algérien participe du 5 au 9 juillet à Helsinki aux travaux de la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire (AP) de l'Organisation pour la sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

La délégation parlementaire sera présidée par le sénateur El Hachemi Djair, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil de la nation. Il convient de rappeler que le Parlement participe régulièrement aux réunions de l'AP de l'OSCE en sa qualité de membre partenaire à la coopération.

ÉGYPTE

L'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat terroriste contre des positions de l'armée égyptienne dans le Sinaï

L'Algérie a condamné «énergiquement», par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, les attaques terroristes perpétrées mercredi contre des positions de l'armée égyptienne dans le Sinaï (Egypte), faisant plusieurs victimes parmi les éléments de sécurité et les soldats. Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole a réaffirmé jeudi la solidarité de l'Algérie avec le peuple et le gouvernement égyptiens précisant que «les attaques simultanées qui ont ciblé des posi-

ALGÉRIE-TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le président du mouvement tunisien Ennahdha

• L'importance du dialogue comme issue aux conflits soulignée

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le président du mouvement tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi.

La rencontre a porté sur «la situation prévalant dans la région du Maghreb et au Moyen Orient», a déclaré M. Ghannouchi à la presse, ajoutant que «l'accent a également été mis sur l'importance du dialogue comme issue aux conflits».

M. Ghannouchi a souligné que son entretien avec le président Bouteflika a été une occasion pour «affirmer le principe de consensus et souligner l'impératif d'éviter les conflits et toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays de la région».

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, Tayeb Belaïd.



ALGÉRIE - ONU

M. Sellal reçoit le chef de la MINUSMA, Mongi Hamdi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi Mongi Hamdi, chef de la mission intégrée de la stabilisation multidimensionnelle des Nations Unies au Mali (MINUSMA), indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience a porté sur «la mise en œuvre du processus de paix et de recon-

ciliation au Mali à la lumière de l'accord paraphé à Alger et signé à Bamako».

A cet effet, l'hôte du premier ministre a qualifié la coopération entre l'Algérie et la mission des Nations unies au Mali de «determinante» avant de «se féliciter de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 2227 portant prorogation du mandat de la MINUSMA, jusqu'au 30

juin 2016, une décision qui traduit la volonté de la communauté internationale à continuer à appuyer les efforts de stabilité au Mali». Pour sa part, le premier ministre a rappelé la «disponibilité» de l'Algérie à continuer à œuvrer pour un «retour total et rapide» à la sécurité et à la stabilité dans la région, a ajouté la même source.

M. Lamamra reçoit le chef de la Minusma Mongi Hamdi

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi à Alger, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la Minusma, Mongi Hamdi, indique le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué.

L'entretien qui a eu lieu après le renouvellement du mandat de la Minusma par la résolution 2277 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies a donné lieu à des «échanges d'in-

formations et de vues sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier qui est devenu exécutoire après le parachevement de sa signature le 20 juin dernier à Bamako», précise la même source.

En sa double qualité de chef de file de la médiation et de président du comité de suivi, l'Algérie «a développé avec la Minusma des relations de travail étroites et fructueuses», ajoute la même source. A noter que M. Mongi Hamdi est ancien ministre des Affaires étrangères de la Tunisie.

ONU

L'Algérienne Khadidja Ladjel réélue au comité des Nations unies sur les CRMW

L'Algérienne Khadidja Ladjel vient d'être réélue, à la majorité, au Comité des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (CRMW), indique jeudi le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué.

«Mme Khadidja Ladjel a été réélue ce jour, 30 juin 2015, au comité des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (CRMW) avec 37 voix sur un total de 46», précise la même source. Les élections se sont déroulées à l'occasion de la tenue de «la 7ème réunion des Etats parties à la convention des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles».

Il est à rappeler, à ce propos, que

l'Algérie a ratifié cette convention le 21 avril 2005 et présente régulièrement ses rapports nationaux devant le comité.

La même source a fait savoir que l'élection de Mme Ladjel au CRMW «conforte la présence d'experts algériens au sein des organes de traitements des droits de l'Homme, et témoigne de l'engagement constant de l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'homme pour tous, y compris la lutte contre toutes les formes de discrimination et de stigmatisation des travailleurs migrants, relève la même source.

Avec plus de 30 ans d'expérience, Mme Khadidja Ladjel occupe actuellement le poste de directrice générale de la famille, de la condition de la femme et de la cohésion sociale au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et

de la Condition de la femme, précise-t-on. Mme Ladjel a publié plusieurs études et réflexions sur des thèmes aux droits de l'homme, y compris la protection des femmes, des enfants, des personnes handicapées, ainsi que la promotion des droits des jeunes et des travailleurs migrants, relève la même source.

A noter, par ailleurs, que le CRMW qui compte 14 experts, est l'organe de surveillance de la mise en œuvre des engagements contractés par les Etats parties à la convention y afférente. Il est l'un des instruments juridiques les plus importants en matière de protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles. Le comité est chargé, entre autres, de l'examen des rapports des Etats parties et d'y formuler des recommandations et des observations finales.

ne saurait être entamée par de tels actes». L'Algérie «qui a tant souffert des affres du terrorisme réaffirme sa solidarité fraternelle avec le gouvernement et le peuple égyptiens et réitère son appel à la conjugaison des efforts de tous les pays dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et ses répercussions dangereuses sur la sécurité et la paix dans le monde», a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

APS